

2018

Rapport annuel d'activités

www.adour-madiran.fr

SOMMAIRE

LA CCAM

MISSIONS / GOUVERNANCE ORGANISATION / COMPÉTENCES P.5 À 8

PARTIE 1 - VIVRE ET HABITER P.9

PARTIE 2 - GRANDIR ET S'ÉVEILLER P.16

PARTIE 3 - SORTIR ET DÉCOUVRIR P.22

PARTIE 4 - ENTREPRENDRE ET RÉUSSIR P.29

PARTIE 5 - PRÉSERVER & RECYCLER P.31

PARTIE 6 - AIDE ET APPUI AUX COMMUNES P.33

PARTIE 7 - ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'EPCI P.36

ÉDITO



Voici le rapport d'activités 2018 de la Communauté de Communes Adour Madiran qui témoigne d'une année de travail riche et intense.

En effet, ce document répond à notre exigence de transparence de l'action communautaire auprès des administrés. Il vous informe donc des missions de l'intercommunalité et fait le bilan de l'année écoulée.

2018 aura été l'année de stabilisation des compétences de la Communauté de Communes suite à sa création au 1er janvier 2017. L'objectif est de participer au maintien des services de proximité et de contribuer à la structuration du territoire de telle façon que son développement soit le plus équilibré possible.

La Communauté de Communes intervient concrètement dans la vie quotidienne des habitants et participe au maintien des services en zone rurale en intervenant sur l'emploi, la santé, la qualité de vie, l'éducation et l'environnement

Ce rapport d'activités démontre la diversité des actions menées par la Communauté de Communes Adour Madiran

dans les domaines qui lui sont confiés par la loi et par ses statuts.

On doit la dynamique de l'action communautaire aux élus, et en particulier aux Vice-présidents et au bureau communautaire. Mais on la doit également et surtout à tous nos agents des services administratifs, des équipes techniques qui entretiennent notre environnement et collectent nos déchets, des animateurs / agents des écoles qui encadrent nos enfants, des équipes qui nous accompagnent dans notre épanouissement culturel ... et qui, tous, œuvrent quotidiennement pour contribuer à offrir un service public de qualité.

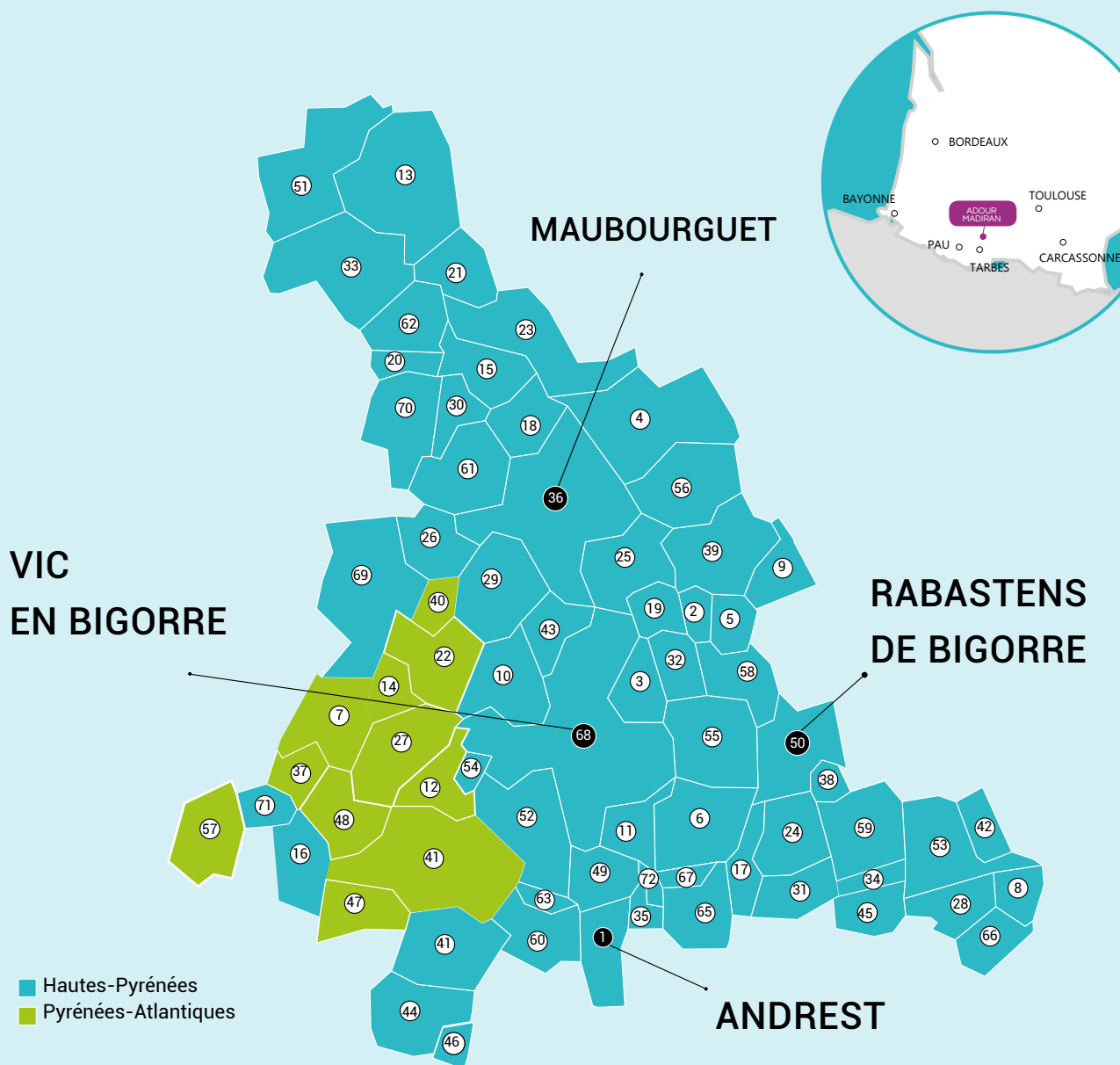
Ce rapport se décline donc compétence par compétence et se présente sous forme de fiches synthétiques dans lesquelles élus et responsables de service parlent d'une voix complémentaire des actions / projets menés en 2018 sur la compétence sur laquelle ils sont missionnés.

Avant de conclure, j'en profite pour remercier chacun pour sa contribution à ce rapport d'activités qui vise à rendre compte de l'action continue de la Communauté de Communes Adour Madiran au service des administrés, cherchant à contribuer à offrir un service de proximité de qualité dans un contexte financier de plus en plus contraint.

Frédéric RÉ
Président de la CCAM, Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE.

LE TERRITOIRE

72 COMMUNES - 25 000 HABITANTS



■ Hautes-Pyrénées
■ Pyrénées-Atlantiques

- | | | | |
|-----------------------------|-----------------------|---------------------------|----------------------------|
| 1. Andrest | 19. Gensac | 37. Maure | 55. Sarriac-Bigorre |
| 2. Ansost | 20. Hagedet | 38. Mingot | 56. Sauveterre |
| 3. Artagnan | 21. Hères | 39. Monfaucon | 57. Sedze-Maubecq |
| 4. Auriébat | 22. Labatut-Figuières | 40. Monségur | 58. Ségalas |
| 5. Barbachen | 23. Labatut-Rivière | 41. Montaner | 59. Sénac |
| 6. Bazillac | 24. Lacassagne | 42. Moumoulous | 60. Siarrouy |
| 7. Bentayou-Serée | 25. Lafitole | 43. Nouilhan` | 61. Sombrun |
| 8. Bouilh-Devant | 26. Lahitte-Toupière | 44. Oroix | 62. Soublecause |
| 9. Buzon | 27. Lamayou | 45. Peyrun | 63. Talazac |
| 10. Caixon | 28. Laméac | 46. Pintac | 64. Tarasteix |
| 11. Camalès | 29. Larreule | 47. Ponson-Debat-Pouts | 65. Tostat |
| 12. Casteide-Doat | 30. Lascazères | 48. Pontiacq-Viellepinte | 66. Trouley-Labarthe |
| 13. Castelnau-Rivière-Basse | 31. Lescurry | 49. Pujo | 67. Ugnouas |
| 14. Castera-Loubix | 32. Liac | 50. Rabastens de Bigorre | 68. Vic-en-Bigorre |
| 15. Caussade-Rivière | 33. Madiran | 51. Saint-Lanne | 69. Vidouze |
| 16. Escaunets | 34. Mansan | 52. Saint-Lézer | 70. Villefranque |
| 17. Escondeaux | 35. Marsac | 53. Saint-Sever-de-Rustan | 71. Villenave-près-Béarn |
| 18. Estirac | 36. Maubourguet | 54. Sanous | 72. Villenave-près-Marsac. |

LES MISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EXERCE PLUSIEURS COMPÉTENCES, EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES, PRÉCISÉES DANS SES STATUTS.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

• AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;
- schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

• AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

• COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

• GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

• PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE

• POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT ET DU CADRE DE VIE

• CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

• CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET D'ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

• ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : PETITE ENFANCE ET SANTÉ

COMPÉTENCES FACULTATIVES

• TECHNIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

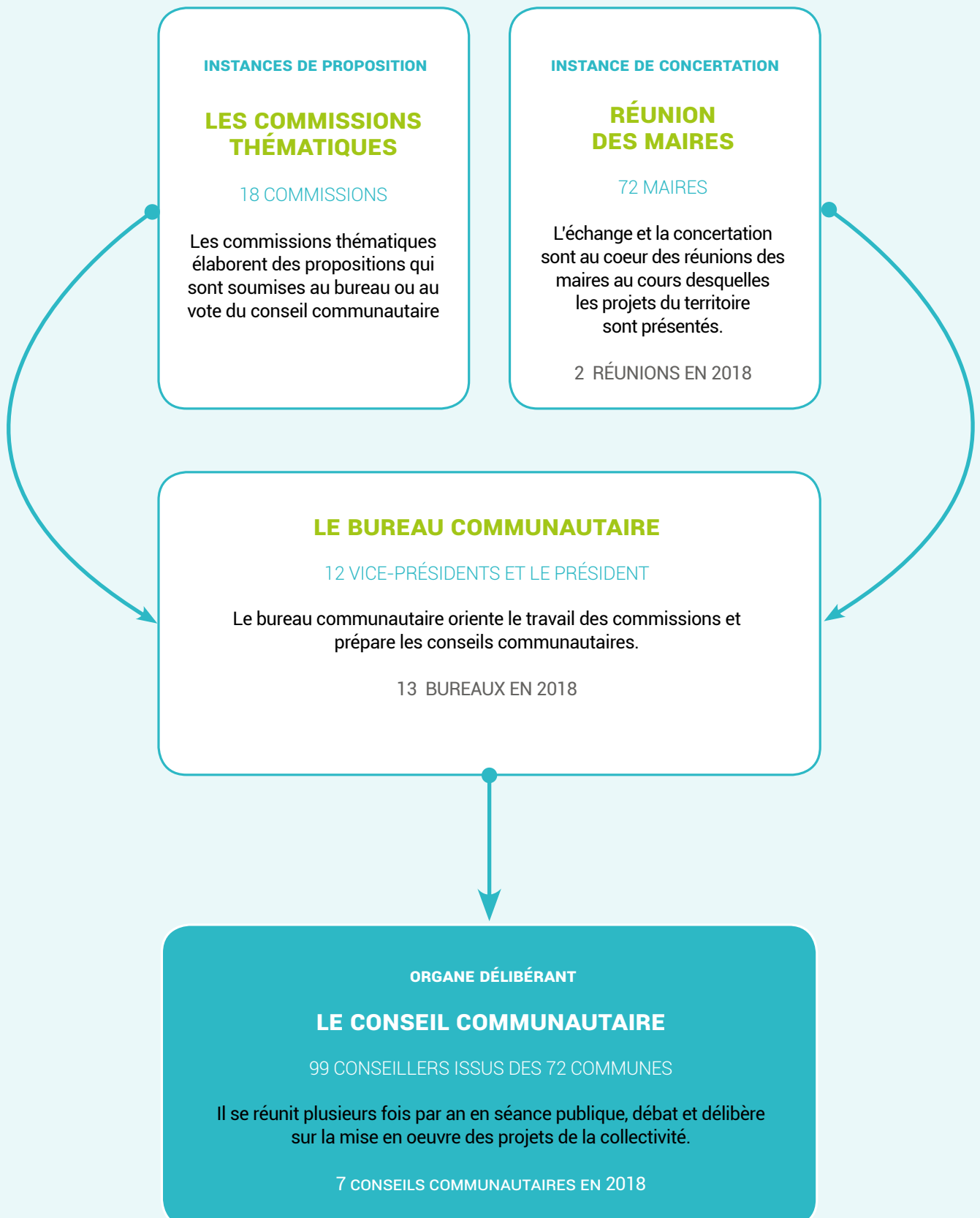
- Études et soutien technique en vue de favoriser l'accès des populations du territoire aux techniques de l'information et de la communication
- Établir et exploiter des réseaux de communications électroniques

• ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

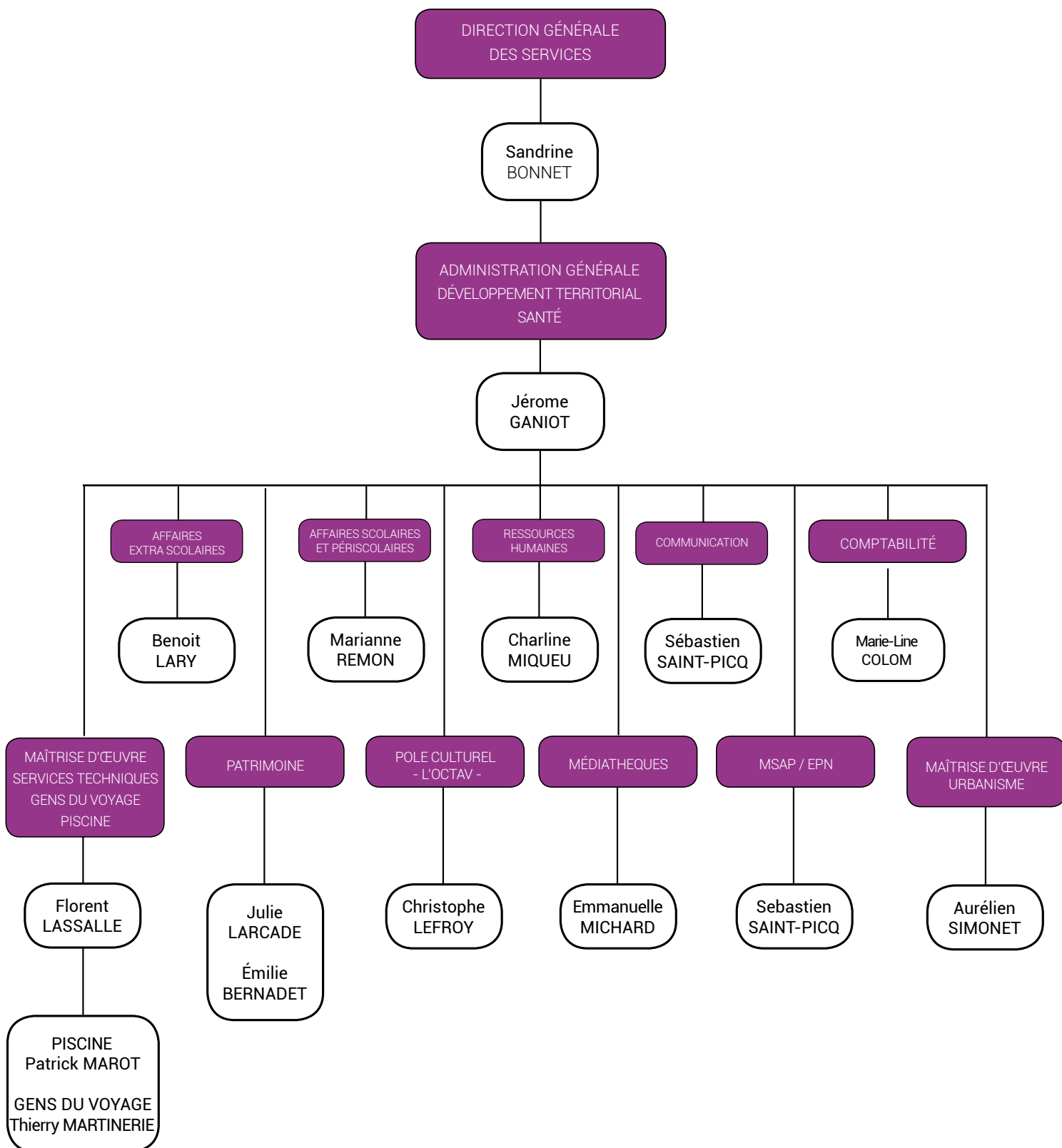
• AUTRES SERVICES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Maison des Services au Public
- Centre de téléenseignement

GOVERNANCE



Organisation générale des services 2018



Le conseil communautaire

Composé de 99 conseillers issus des 72 communes membres, le conseil communautaire prend les décisions essentielles et stratégiques de la communauté de communes par délibérations.

Les principales délibérations 2018 :

• 25 JANVIER 2018

- FINANCES : Délibérations demandes de subventions 2018.
- PLUi et OPAH : Choix des bureaux d'études chargés de l'animation.

• 1^{ER} MARS 2018

- FINANCES : Approbation des comptes de gestion et Débat d'Orientations Budgétaires (DOB).
- PLUi : Objectifs et modalités de concertation et collaboration entre les communes membres.

• 28 MARS 2018

- FINANCES : Affectations des résultats et approbation des budgets primitifs 2018.

• 28 JUIN 2018

- AFFAIRES SCOLAIRES : Approbation organisations scolaire / péri et extrascolaire et des tarifs des services pour la rentrée 2018 / 2019.

• 30 OCTOBRE 2018

- FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES : Installation des nouveaux conseillers communautaires de la commune de Vic-en-Bigorre et désignation des représentants communautaires dans différents organismes.

• 26 NOVEMBRE 2018

- TRAVAUX SUR BÂTIMENTS : Choix des entreprises
- Approbation du report du transfert des compétences 'Eau et Assainissement' au 1^{er} janvier 2026 et reprise des compétences 'Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés' et Service Public d'Assainissement Non Collectif' au 1^{er} janvier 2019.

Délégations de pôle et petites communes

• Délégation pôle de Rabastens de Bigorre

Roland DUBERTRAND
1^{er} Vice-Président
Maire de Monfaucon



Il m'a été confié la délégation au pôle de Rabastens. Pour cela, j'ai pu pendant

ces deux années écoulées mettre en exergue et coordonner les actions menées dans cette partie du territoire (suivi du chantier du pôle enfance de Rabastens dont la première partie sera terminée début juillet, transfert du site d'accueil de Rabastens et création de la MSAP destinée à rapprocher les usagers des services publics). Enfin, je participe avec beaucoup d'appréhension à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. C'est une démarche de planification très complexe à accomplir qui va engager l'aménagement et le développement de nos communes pour les 10 années à venir.

• Véronique THIRAULT

Délégation
petites communes
4^{ème} Vice-Présidente
Adjointe Maire de Rabastens



Ma Délégation aux Petites Communes s'est formalisée par la volonté de ren-

forcer les services communautaires au sein du Pôle Public de Rabastens afin que ce lieu reste un relais de proximité pour l'ensemble des usagers. De nouveaux services sont venus consolider l'offre existante avant 2017.

• Délégation pôle de Vic en Bigorre

Clément MENET
2^{ème} Vice-Président
Maire de Vic en Bigorre



En tant que Vice-Président de la CCAM et Maire de Vic-en-Bigorre, je veille à

ce que les actions menées par la CCAM soient en adéquation avec celles mises en place par la ville de Vic, et réciproquement. Mon rôle est ainsi d'éviter tout « frottement » entre les deux collectivités, ce qui est essentiel compte tenu de la place de Vic de premier bourg centre de la communauté de communes. J'apporte ainsi le soutien des élus vicquois à la politique conduite par la CCAM et son Président, tout en m'assurant qu'elle correspond bien aux engagements pris en 2017. J'essaie enfin d'apporter mon point de vue sur l'ensemble des sujets examinés en bureau communautaire.

• Robert MAISONNEUVE

Délégation
petites communes
6^{ème} Vice-Président
Maire de Labatut-Rivière



La commune est la cellule de base de notre démocratie, et pour éviter que les maires aient

le sentiment d'être dépossédés de leur pouvoir par l'intercommunalité, le délégué aux petites communes a un rôle important à jouer dans la communication verticale bidirectionnelle EPCI vers communes et communes vers EPCI.

• Délégation pôle de Maubourguet

Jean NADAL
3^{ème} Vice-Président
Maire de Maubourguet



Représenter le président lors de ses absences ou indisponibilités, apporter mon

expérience dans l'exercice de la compétence scolaire et enfin, porter la voix de la communauté de communes dans les instances départementales : CA Centre de Gestion, CA Associations des Maires, Conseil Départemental Éducation Nationale, Commission Départementale de Coopération Intercommunale, Fonds pour le Développement de la Vie Associative.... Voilà le contenu de mon action au service de la collectivité territoriale.

Jean-Marc LAFFITTE

Délégation
petites communes
12^{ème} Vice-Président
Maire de Labatut-Figuières



En tant que Vice-Président, je suis chargé de faire le lien avec les communes Béarnaises et les

enclaves. Des réunions thématiques ont été organisées avec ces Maires. Bernard LAURENS Maire de Casteide-Doat et moi-même participons à la mise en place de la Fibre64 en partenariat avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Délégation nouvelle compétence

• Délégation

LOGEMENT INCLUSIF

Sandra DUCES

9^{ième} Vice-Présidente

Adjointe au Maire
de Castelnau-Rivière-Basse



En tant que Vice-Présidente chargée du Tourisme, j'ai accompagné le transfert de la

compétence tourisme au Pays du Val d'Adour avec la création de l'office de tourisme du Pays, ainsi que la création du 10^{ième} pôle touristique portée par le conseil départemental. Ce 10^{ième} pôle permet aujourd'hui d'accompagner

financièrement les communes de notre territoire porteuses de projets touristiques. Aussi, j'ai œuvré continûment avec les agents, les acteurs touristiques et les élus pour co-construire une politique touristique basée sur la valorisation de nos richesses patrimoniales, sur l'intelligence collective et la mise en synergie des forces vives, mobilisant les compétences et les talents. C'est dans ce sens que j'ai eu le plaisir d'accompagner d'une part, les maires de l'ex CC Val d'Adour Madiranais dans la création d'un plan local de randonnée de 18 parcours et d'autre part, de participer à la dynamique au sein du

Montanères à travers la réflexion d'un projet de tourisme vertueux qui se traduit par des journées découvertes du petit patrimoine. Aussi, l'organisation d'un week-end de réflexion les 12 et 13 octobre 2019 sur la création de richesses en milieu rural à partir des ressources et des dynamiques partenariales et solidaires mettra en évidence un territoire plus inclusif, comme la thématique "habitat inclusif" dont j'ai la charge à travers la Vice-Présidence actuelle et pour laquelle j'effectue un diagnostic territorial afin de recenser les besoins et de définir une stratégie d'offres sur Adour Madiran.

PARTIE 1

VIVRE ET HABITER

P.10 URBANISME - HABITAT

P.12 AIRES D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE

P.13 SANTÉ

P.15 SERVICES NUMÉRIQUES



URBANISME



LE SERVICE URBANISME DE LA CCAM S'EST FOCALISÉ DEPUIS SA CRÉATION À LA RÉALISATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi). CELUI-CI FIXE LES RÈGLES D'UTILISATION DU SOL DU TERRITOIRE EN CE QUI CONCERNE NOTAMMENT LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS, LA RÉPARTITION DES LOGEMENTS ET LA PRÉSERVATION DES ESPACES AGRICOLES AINSI QUE DES PAYSAGES.

Julien LACAZE - 10^{ème} Vice-Président
Délégué à l'URBANISME
MAIRE de LAMAYOU

CONTEXTE ET MISSIONS

Réaliser la fusion des 2 PLUi en cours (Val d'Adour et Madiranais et Adour Rustan Arros) et du PADD (Vic-Montaner) afin d'établir un seul PLUi sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, la CCAM a répondu à un appel à projet national destiné à favoriser la mise en place d'un PLUi complexe. La CCAM a été retenue parmi une quinzaine de porteurs de projets et a bénéficié d'un financement spécifique. Le cabinet CITADIA est mandaté par la communauté de communes pour la réalisation de ce PLUi.

FAITS MARQUANTS

- Réunions publiques par bassin de vie afin de présenter le scénario retenu et le diagnostic territorial au second trimestre 2018
- Visite paysagère sur ex- Vic-Montaner
- 1 séminaire des élus
- 4 Comités de pilotage
- 3 Comités techniques

ACTIONS 2018

- 1^{ère} phase : Diagnostic territorial qui dresse un état des lieux du territoire (démographie, capacité d'accueil, activités économiques, transport, réseaux routiers, logements, etc...) permettant de dégager les grands enjeux et de définir les objectifs



- 2^{ème} phase : Analyse des impacts et scénarii d'urbanisation
- 3^{ème} phase : Etude de détail du scénario retenu, multi-critères (population, activités, services,...)

PERSPECTIVES 2019

- 4^{ème} phase : Réalisation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Il constitue le cadre de référence et de cohérence pour les différentes actions d'aménagement que l'intercommunalité engage sur son territoire.
- Réalisation des différentes trames de zonages
- Réalisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Réalisation de la partie réglementaire du PLUi qui fixe les règles de constructibilité
- Arrêt du PLUi en décembre pour avis des personnes publiques associées - enquête publique - et approbation en 2020.

CHIFFRES CLÉS

- **UN DES PLUS GRANDS PLUI** de France en nombre de communes.
- **72 COMMUNES / 2 RÉGIONS**
- **20 ATELIERS/PERMANENCES** de CITADIA avec les communes et l'élu référent.
- **BUDGET : 320 000 €**

HABITAT

APRÈS UNE ANNÉE 2017 CONSACRÉE AU MAINTIEN DES DISPOSITIFS EXISTANTS ET AU TRAVAIL DE PRÉFIGURATION D'UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) HARMONISÉE SUR L'INTÉGRALITÉ DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE, LE NOUVEAU RÉGIME D'AIDES DE L'OPAH ADOUR MADIRAN (2018 – 31/12/2022) EST EFFECTIF DEPUIS LE 1ER FÉVRIER 2018.

Julien LACAZE - 10^{ème} Vice-Président
Délégué à l'HABITAT
MAIRE de LAMAYOU

MISSIONS / OBJECTIFS

- Créer des conditions plus favorables pour inciter les propriétaires à investir dans l'amélioration ou la réfection de logements existants.

FAITS MARQUANTS

- 1er juillet : intégration du régime d'aides « Adour Madiran » au sein du PIG Départemental 64 « Bien Chez Soi ».
- 6 décembre : signature de la convention OPAH ADOUR MADIRAN avec les partenaires financiers que sont l'ANAH, la Région

L'OPAH ADOUR MADIRAN RÉPOND À 3 TYPES D'ENJEUX

• SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

- Accompagner le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie,
- Assurer de meilleures conditions de vie aux ménages modestes,
- Lutter contre la précarité énergétique,
- Améliorer la qualité du parc locatif social.

• PATRIMONIAUX

- Entretien et maintenir la qualité du bâti ancien et participer à valoriser l'image du territoire,
- Lutter contre la vacance dans les centres-bourgs;
- Adapter les logements existants aux exigences actuelles (thermique, accessibilité).

• ENVIRONNEMENTAUX

- Maîtriser les consommations énergétiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- Valoriser et recycler le bâti existant pour maîtriser la consommation foncière.

Occitanie, le Département des Hautes-Pyrénées et la SACICAP (financements sans intérêts auprès des ménages exclus des réseaux bancaires classiques et avances de subvention).

ACTIONS 2018

- Recrutement des bureaux d'études assurant le suivi-animation de l'OPAH (Soliha pour ex CC Vic-Montaner et Altaïr pour ex CCVAM et CCARA).
- Mise en œuvre du nouveau dispositif et du planning des permanences sur les communes de Maubourguet, Rabastens de Bigorre et Vic-en-Bigorre.

PERSPECTIVES 2019

- Mise en œuvre d'un guichet unique « Aides à l'Habitat » en intégrant aux permanences actuelles dédiées à l'OPAH les services spécifiques proposés par l'ADIL 65
- Intégration d'un premier niveau d'information des aides à l'habitat (OPAH et ADIL) au sein du réseau des MSAP Adour Madiran
- Organisation d'un cycle de réunions d'information sur l'OPAH à l'attention des élus, des organismes sociaux et des artisans
- Réalisation de supports de communication.
- Actions sur l'habitat inclusif

CHIFFRES CLÉS

- **64 PERMANENCES RÉALISÉES**

- **314 CONTACT ENREGISTRÉS**

- **117 VISITES À DOMICILE**

- **111 DOSSIERS** de propriétaires déposés auprès de l'ANAH représentant environ **1,4 M € de travaux** pour les artisans locaux (une vingtaine d'emplois soutenus selon ratios Fédération Française du Bâtiment) et **794 121 € de subventions publiques** mobilisées.

- **2/3 DES DOSSIERS CONCERNENT L'ISOLATION ET LE CHAUFFAGE DES LOGEMENTS**

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



COMPÉTENCE OBLIGATOIRE D'AMÉNAGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE CRÉATION D'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE. C'EST UNE COMPÉTENCE À LA GESTION COMPLEXE ET DIFFICILE.

Robert MAISONNEUVE
6^{ème} Vice-Président
Délégué aux AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
MAIRE de LABATUT-RIVIÈRE

FAITS MARQUANTS

- Révision des prix des fluides
- Mise à jour du règlement intérieur délibéré le 28 juin
- Accueil de nombreuses missions évangéliques sur le territoire durant l'été 2018.
- Signature le 5 juillet 2018 du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

ACTIONS 2018

- Passage de l'aire de Maubourguet en tarif bleu pour réaliser des économies d'électricité.
- Fermeture temporaire des aires pour travaux du 9 au 25 juillet pour Maubourguet et du 2 au 20 août pour Vic en Bigorre.
- Fermeture de l'accès à la zone de la Herray à Vic en Bigorre pour éviter les installations illégales.
- Mise en place d'une facturation pour les ordures ménagères lors des installations illégales.
- Accord de la CCAM pour co-financement d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale pour accompagner les démarches de sédentarisation.

PERSPECTIVES 2019

- Mise en place de nouvelles chasses d'eau sur l'aire de Vic-en-Bigorre pour éviter la surconsommation.

- Problématique des déchets, réflexion pour solutionner les dépôts de déchets sauvages sur les aires et à proximité
- Réflexion sur l'amélioration des logiciels de gestion des aires
- Réflexion sur l'implantation d'une aire de grand passage et de terrains familiaux

MOYENS HUMAINS 2019

- 1 gestionnaire d'accueil et 2 remplaçants;
- 20 000€ budget investissement pour l'entretien des aires;
- 58 000€ budget fonctionnement

CHIFFRES CLÉS

- **2 AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE** à Vic en Bigorre et Maubourguet
- **8 EMPLACEMENTS À MAUBOURGUET ET 16 À VIC**
- **180 ÉTATS DES LIEUX** pour 26 600 € de recettes de stationnement.



Aire d'accueil de Vic en Bigorre

SANTÉ



DÈS SA CRÉATION EN 2017 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOUR MADIRAN A DÉCIDÉ, À L'UNANIMITÉ, D'ŒUVRER À LA MISE

EN PLACE DE SON PROJET DE SANTÉ. LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A CHOISI DE GÉRER EN DIRECT CETTE COMPÉTENCE, ENJEU MAJEUR POUR LE TERRITOIRE. LA PROJECTION SUR LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE DU VAL D'ADOUR EST EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTE. LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A FAIT LE CHOIX DE TRAVAILLER PRIORITAIREMENT SUR LA PROBLÉMATIQUE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES, PRESCRIPTEURS DE SOINS.

Frédéric RÉ - Président CCAM
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE

CONTEXTE ET MISSIONS

Créer les conditions pour l'accueil de nouveaux médecins généralistes sur le territoire et, par là même, d'autres professionnels de santé.

FAITS MARQUANTS

L'année 2018 a fait l'objet d'un travail de fond sur la politique territoriale de santé, engagée avec un groupe de 4 médecins généralistes représentant les groupes médicaux de Maubourguet, Rabastens de Bigorre et Vic-en-Bigorre ainsi qu'un médecin hors groupes médicaux qui a abouti à :

- la présentation d'un diagnostic sur la démographie médicale
- un plan d'actions en 5 phases.

Le bureau de la CCAM a souhaité que les deux premières phases puissent être soumises au conseil communautaire et engagées en 2019 :

- Phase 1 : Harmonisation de l'organisation territoriale médicale en s'appuyant sur la méthode développée sur le groupe médical de Maubourguet à savoir :



▲ Construction de la Maison de santé pluriprofessionnelle de Vic en bigorre

- acquisition du groupe médical de Rabastens de Bigorre (la CCAM étant déjà propriétaire du groupe médical de Maubourguet et de la future Maison de Santé de Vic-en-Bigorre),
- prise en charge de tous les frais de fonctionnement y compris le secrétariat médical et fixation d'un loyer aux professionnels de santé garantissant le recouvrement des frais de fonctionnement.

Ce dispositif de fonctionnement généralisé permet aux médecins généralistes de consacrer la plus grande partie de leur temps aux actes médicaux. Cette méthode qui décharge les professionnels de santé de tâches non médicales a aujourd'hui fait ses preuves sur le groupe médical de Maubourguet.

- Phase 2 : Travailler à la réalisation et à la labellisation sur le territoire d'un Centre de Santé permettant, entre autres avantages, le salariat des médecins.

L'objectif final est de pouvoir offrir aux nouveaux médecins généralistes toutes les possibilités d'exercices sur notre territoire, conformément à la forte tendance observée quant aux attentes des jeunes professionnels de santé (seuls 9% d'installations en libéral).

ACTIONS 2018

- Engagement des travaux d'extension du groupe médical de Maubourguet
- Poursuite du chantier de la Maison de Santé de Vic en Bigorre
- Cession d'un terrain sur l'espace médical de la ZI du Marmajou à Maubourguet pour l'installation de deux jeunes dentistes
- Réactualisation du projet de santé du Pôle de Santé du Val d'Adour.
- Uniformisation du zonage du territoire Adour Madiran par l'Agence Régionale de Santé pour éviter la concurrence entre les anciens territoires communautaires.

PERSPECTIVES 2019

- Acquisition du groupe médical de Rabastens de Bigorre
- Mise en service de l'extension du groupe médical de Maubourguet
 - Mise en service de la Maison de Santé Pluri professionnelle de Vic en Bigorre
- Effectivité de l'harmonisation de l'organisation territoriale de la santé
- Création du Centre de Santé

CHIFFRES CLÉS

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE SUR LE VAL D'ADOUR :

- **EN 2007, 19 MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
- **EN 2024, 7 MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
- **PLUS DE 30 RÉUNIONS/RENCONTRES DE TRAVAIL** sur la définition de la politique de santé du Val d'Adour avec les professionnels de santé et les organismes concernés (Etat, ARS, CPAM ...).



SERVICES NUMÉRIQUES



LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE FAIT APPARAÎTRE DE NOUVELLES INÉGALITÉS ENTRE LES CITOYENS QUI MAÎTRISENT CES TECHNOLOGIES ET CEUX

QUI EN SONT EXCLUS. AVEC LA MISE EN PLACE DE 3 GUICHETS D'ACCUEIL "MAISON DE SERVICES AU PUBLIC" SUR LE TERRITOIRE ET D'UN ESPACE DE FORMATION À DISTANCE, LA COLLECTIVITÉ PROPOSE UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET ACCOMPAGNE LES USAGERS DANS LEURS DÉMARCHES NUMÉRIQUES.

Sylvie DUBERTRAND - Présidente de la commission EMPLOI - FORMATION ET SERVICES NUMÉRIQUES
Adjointe à la MAIRIE de MAUBOURGUET

FAITS MARQUANTS

- Signature de la convention partenariale entre la CCAM et la Direction Départementale des Finances Publiques des Hautes-Pyrénées pour consolider l'offre de service du réseau MSAP Adour Madiran
- Évolution du Réseau Pyramide vers le Réseau Occitanie E-Formation

ACTIONS 2018

- Mise en place d'ateliers informatiques sur les 3 espaces labélisés MSAP (Vic en Bigorre, Maubourguet et Rabastens de Bigorre).
- Organisation de la formation des agents d'accueil par les opérateurs conventionnés.



- Restructuration des espaces de formation à distance à l'échelle de la nouvelle région OCCITANIE. Suite à un appel d'offre, le site de Vic-en-Bigorre a été retenu en tant que site d'accueil.

PERSPECTIVES 2019

- Proposer une information de premier niveau concernant les démarches liées au logement et intégrer un nouveau partenaire au sein du réseau MSAP Adour Madiran : partenariat ADIL / CCAM
- Accompagner les administrés dans un parcours d'inclusion numérique individualisé.
- Déménagement de la MSAP de Maubourguet au sein de la médiathèque : unicité de lieu, pluralité de services au public sur le même modèle que le pôle de Rabastens.

CHIFFRES CLÉS

- **3 SITES D'ACCUEIL MSAP**
Maubourguet, Rabastens de Bigorre et Vic en Bigorre.
- **4607 DEMANDES TRAITÉES**
- **7 OPÉRATEURS PARTENAIRES MSAP**
du réseau MSAP Adour Madiran
- **103 ATELIERS INFORMATIQUES**
- **67 STAGIAIRES**
en formation à distance diplômante à l'espace de formation Pyramide

PARTIE **2**

P.17 PETITE ENFANCE

P.18 ACCUEILS DE LOISIRS

P.19 SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

GRANDIR ET S'ÉVEILLER



PETITE ENFANCE



PROPOSER AUX FAMILLES DU TERRITOIRE UNE OFFRE DE SERVICE COMPLÈTE ET DE QUALITÉ SUR LE TERRITOIRE POUR TOUS LES ENFANTS DE 0 À 3 ANS.

Véronique THIRAULT -
4^{ème} Vice-Président - Déléguée à la PETITE ENFANCE
Adjointe au MAIRE de RABASTENS DE BIGORRE

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

- **2 micro-crèches** dont la gestion est déléguée à des associations loi 1901 :
 - > *Les Pitchouns* pour la micro-crèche de Tostat (10 agréments) et
 - > L'ADMR de Vic en Bigorre pour la micro-crèche à Andrest (10 agréments).

- **2 multi-accueils** dont la gestion est déléguée à des associations loi 1901 :
 - > *Les Petits Loups* pour la crèche de Vic en Bigorre (38 agréments)
 - > L'Association *Au Clair de Lune* pour la crèche de Maubourguet (11 agréments).

- **1 Relais des Assistantes Maternelles** en partenariat avec la communauté de communes Nord Est Béarn.

- **1 Lieu Accueil Enfants – Parents (LAEP)**
« *Les Petits Loups en balade* »

FAITS MARQUANTS

- Ouverture en février de la micro-crèche à Andrest.

ACTIONS 2018

- Renouvellement des conventions de partenariat (Maubourguet, Rabastens de Bigorre et Vic en Bigorre).
- Extension de la micro-crèche de Tostat et pose d'un cabanon de jardin pour le stockage afin de répondre au cadre de la PSU : fourniture de repas et des couches (obligation CAF).



- Soutien à l'opération "Premières Pages" portée par le Conseil Départemental (un livre pour chaque naissance) via le réseau des médiathèques et nos structures "petite enfance".

- Restructuration du Lieu d'Accueil Enfants-Parents « les petits loups en balade » pour favoriser la continuité et la qualité du service sur les communes d'Andrest, Lascazères, Lafitole et Rabastens de Bigorre.

PERSPECTIVES 2019

- Maintenir et pérenniser les structures « petite enfance » sur le territoire et les accompagner dans la communication auprès des familles.

- Ouverture de deux Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM Villenave-près-Béarn et Rabastens de Bigorre)



ACCUEILS DE LOISIRS



CONJUGUER QUOTIDIEN ET AVENIR : VISER LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU EN TENANT COMPTE DES PRÉOCCUPATIONS DU TERRITOIRE POUR UNE OFFRE JUSTIFIÉE AFIN D'IMAGINER ENSEMBLE LE SERVICE DE DEMAIN.

Véronique THIRAULT -
4^{ème} Vice-Président - Déléguée à la PETITE ENFANCE
Adjointe au MAIRE de RABASTENS DE BIGORRE

MISSIONS / OBJECTIFS

- Permettre l'accès de toutes les familles aux Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) quels que soient leurs revenus,
- Accroître la fréquentation,
- Diversifier les activités proposées

FAITS MARQUANTS

- Extension de la compétence extrascolaire sur l'ensemble du territoire
- Ouverture en alternance à la quinzaine des ALSH de Labatut-Rivière et Lascazères le mercredi.
- Ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'Andrest le mercredi
- Restructuration de l'ensemble des grilles tarifaires (plages d'ouvertures, modalités d'inscription, tarifs).

ACTIONS 2018

- Formation sur la transition écologique via les Petits Débrouillards pour les animateurs des ALSH,
- Renouvellement des conventionnements pour les ALSH associatifs,
- Dématérialisation des données Caf,
- Bilan du Contrat Enfance Jeunesse de l'ex -CCVAM pour sa reconduction.

PERSPECTIVES 2019

- Développement des outils pédagogiques et promouvoir les sites patrimoniaux du territoire
- Renforcement des échanges entre ALSH pour favoriser la mixité sociale
- Actions de mise en œuvre du « plan mercredi » : Il s'agit de proposer un accueil de loisirs avec des activités de qualité et diversifiées en lien avec le projet éducatif et s'appuyant sur du personnel qualifié et les structures locales
- Pour le mercredi, accueil dans les structures existantes avec possibilité pour les familles d'un libre accès à toutes les structures, quel que soit le lieu de résidence,
- Soutenir les ALSH dans la démarche de projet à destination des enfants.
- Ouverture du nouvel ALSH de Rabastens de Bigorre au sein du pôle enfance jeunesse (ancien EHPAD de Rabastens)

CHIFFRES CLÉS

• 2^{ÈME} ÉDITION FÊTE DE LA SCIENCE :
1060 ÉLÈVES ACCUEILLIS SUR
LES ANIMATIONS

• PLUS DE 350 ENFANTS
INSCRITS SUR NOS CENTRES
DE LOISIRS EN 2018



SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES



L'ANNÉE 2018 A PERMIS L'HARMONISATION DE LA COMPÉTENCE (PASSAGE À LA SEMAINE À 4 JOURS, ENVELOPPES FINANCIÈRES...). C'EST AUSSI LA PREMIÈRE RENTRÉE SCOLAIRE D'EXERCICE COMMUNAUTAIRE PLEIN ET ENTIER. NOUS AVONS ŒUVRÉ POUR PROTÉGER AUTANT QUE POSSIBLE L'ÉCOLE RURALE. UN SEUL OBJECTIF DOIT ANIMER NOS DISCUSSIONS : LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT EN OFFRANT LA MEILLEURE QUALITÉ D'ACCUEIL À CHACUN D'ENTRE EUX. JE PROPOSERAI PROCHAINEMENT DE LANCER UNE RÉFLEXION SUR L'ORGANISATION TERRITORIALE DE CETTE COMPÉTENCE.

Frédéric RÉ - Président CCAM
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE

MISSIONS / OBJECTIFS

- Coordonner les actions du service "Affaires scolaires et périscolaires"
- Accompagner au quotidien les 1676 enfants de la maternelle au cycle 3 : inscriptions, budgets, dotations financières et matérielles des écoles, travaux, requêtes diverses. [Scolaire]
- Redéfinir la compétence, en s'appuyant sur les pratiques des anciennes communautés de communes et communes et valoriser les meilleures pratiques pour les étendre à l'ensemble du territoire [Scolaire]
- Mener une réflexion commune collective / Inspection Académique sur l'organisation territoriale pour maintenir un maillage le plus équilibré possible des écoles sur l'ensemble des communes rurales en fonction des effectifs et en cohérence avec le "Protocole Ruralité / plan d'action pour



l'école rurale dans les territoires ruraux 2017-2020" [Scolaire]

- Proposer un seul et même interlocuteur et être à l'écoute des besoins de l'ensemble des partenaires institutionnels et financiers, des élus locaux, enseignants, parents et des associations locales
- Organiser l'accueil périscolaire de loisirs / garderies les jours d'école [Périscolaire]
- Organiser la pause méridienne constituée d'un temps de repas et de surveillance [Périscolaire]
- Mettre à disposition le personnel communautaire dans les bus de ramassage scolaire [Périscolaire]

FAITS MARQUANTS

- JANVIER - Extension de la compétence sur tout le territoire avec l'intégration des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et des écoles du périmètre de l'ancienne communauté de communes Vic-Montaner .

- JANVIER à JUILLET - Poursuite des Temps d'Activités Périscolaires. [Périscolaire]
 - SEPTEMBRE - Nouveaux rythmes scolaire sur 4 jours d'école et nouvelle organisation des services scolaires, périscolaires et du mercredi
 - Signature de la charte « ville active du Programme National Nutrition Santé – PNNS »
 - Rédaction et validation le 15 décembre 2018, d'un nouveau PEDT (Projet Éducatif Territorial) 2018-2021 [Scolaire]
- ### ACTIONS 2018
- Travail sur la carte scolaire 2019/2020 en partenariat avec les élus et l'Inspection Académique
 - Retour aux 4 jours : Redéploiement des plages garderies/accueils du matin et du soir [Périscolaire]
 - Amélioration qualitative des activités proposées en garderies / "garderies améliorées " [Périscolaire]
 - Extension de la fourniture gratuite de goûters à tous les enfants en garderie/ accueil du soir [Périscolaire]
 - Organisation de la pause méridienne et du transport du RPI Tostat/Sarniguet/ Marsac [Périscolaire]
 - Élaboration des nouveaux livrets de rentrée scolaire : un guide par école et par RPI à destination des familles. [Scolaire]
 - Mise en place de fiches d'inscription uniformisées aux services périscolaires et des fiches sanitaires de liaison via le livret de rentrée.. [Périscolaire]
 - Harmonisation des procédures et règlements (Inscriptions, Projet d'Accueil Individualisé (PAI), enveloppes financières écoles allouées pour le transport, fournitures scolaires, classes transplantées...)
 - Formation des agents des services périscolaires à l'« Accompagnement éducatif pendant la pause méridienne » organisée en interne par la CCAM. [Périscolaire]
 - Organisation du transfert des élèves de Castelnau Rivière Basse à l'école de Madiran suite à la décision de M. l'Inspecteur Académique, le temps de la réalisation des travaux de l'école de Castelnau Rivière Basse. [Scolaire]



PERSPECTIVES 2019

- Reflexion sur la carte scolaire pour les rentrées 2019/2020 et 2020/2021 [Scolaire]
- Extension des commissions des menus et des cahiers de liaison cantine [Périscolaire]
- Réflexion sur l'approvisionnement en circuits courts et liaison chaude des repas des cantines
- Poursuite des garderies améliorées (dotation en matériels et jeux, interventions partenaires extérieurs...) [Périscolaire]
- Poursuite de la formation des agents intervenant sur le temps périscolaire. [Périscolaire]
- Accompagnement financier à l'appel à projets "écoles numériques innovantes et ruralité" et "plan médiathèque" en partenariat avec les services de l'inspection académique [Périscolaire]
- Développement de la communication sur le nouveau PEDT et le PNNS

Le **PEDT** (Projet Éducatif Territorial) signé pour 3 ans / 2018-2021, définit la politique de la collectivité pour coordonner le temps de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire) de l'école maternelle à l'école élémentaire, autour de 3 thématiques :

- Favoriser le bien-être de l'enfant ;
- Sensibiliser à une approche citoyenne ;
- Permettre l'accès à la culture.

Le **PNNS** (Plan National Nutrition Santé) sur les temps périscolaires en accueil du soir et du mercredi a été rédigé pour l'année scolaire 2018/2019. Thèmes d'actions programmées par la CCAM à destination des enfants : « L'Apprentissage du bien manger et du bien bouger », déclinées sous 3 thématiques :

Action 1 : Les aventures du «bien manger» à l'école

Action 2 : Les aliments se la racontent sous les flashes

Action 3 : Bouger avec les copains, c'est pour mon bien !



CHIFFRES CLÉS

- **103 AGENTS COMMUNAUTAIRES** au sein des services scolaires, péri et extrascolaires
- **4,23 MILLIONS D'EUROS** soit 30% du budget total de la CCAM.
- **35 ÉCOLES** dont 10 regroupées en RPI et 3 en RPI concentrés
+ **2 écoles en gestion communautaire** gérées par le SIVOM des 3 collines
- **1 DISPOSITIF D'ACCUEIL des enfants âgés de moins de 3 ans à Maubourguet**
- **1676 ÉLÈVES de préélémentaire et élémentaire**
- **20 LIEUX DE GARDERIES**
- **32 SITES DE RESTAURATION**
- **7 ALSH OUVERTS LE MERCREDI**
- **5 PRESTATAIRES REPAS + 1 SITE DE CONFECTION SUR PLACE**

P.23 OCTAV - PÔLE CULTUREL

P.25 RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES

P.27 PATRIMONE

P.28 ÉQUIPEMENT SPORTIF : PISCINE COMMUNAUTAIRE

SORTIR ET DÉCOUVRIR

2018 - LES CONCERTS DÉLOCALISÉS

- SAMEDI 27 JANVIER
CONCERT du nouvel an
à l'église de SAUVETERRE
- DIMANCHE 25 FÉVRIER
CABARET au Foyer Rural
de CASTEIDE DOAT
- SAMEDI 24 MARS
CONCERT de la ST PATRICK
à la Salle de Fêtes de BAZILLAC
- SAMEDI 12 MAI
CONCERT de JAZZ MANOUCHE
à la salle des fêtes de MADIRAN
- SAMEDI 26 MAI
CONCERT de chansons françaises
à la Salle des Fêtes de PONSON
- SAMEDI 9 JUIN
FESTIVAL TOTAL FESTUM à
HAGEDET
- SAMEDI 23 JUIN
CONCERT de CHANSONS
FRANÇAISES à LAHITTE-TOUPIERE
- DIMANCHE 16 SEPTEMBRE
CHANTS OCCITANS à MONFAUCON
- DIMANCHE 23 SEPTEMBRE
CONCERT de CUIVRES à l'église de
CAIXON
- DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
CONCERT de GOSPEL à l'église de
SARRIAC-BIGORRE
- SAMEDI 13 OCTOBRE
THEÂTRE au PETIT THÉÂTRE de
RABASTENS DE BIGORRE
- SAMEDI 8 DÉCEMBRE
CONCERT de CUIVRES au foyer
rural d'ANDREST

2018 - LES CONCERTS À L'OCTAV

- JEUDI 8 MARS
CONCERT de GAUVAIN SERS
et HOSHI.
- SAMEDI 2 JUIN
CONCERT de NI VU NI CONNU
- SAMEDI 6 OCTOBRE
CONCERT IRLANDAIS avec DOOLIN
- SAMEDI 15 DÉCEMBRE
CONCERT de TROIS CAFÉS
GOURMANDS.

OCTAV - PÔLE CULTUREL



DEPUIS LA FUSION, L'OCTAV SE POSITIONNE CONCRÈTEMENT EN TANT QUE PÔLE CULTUREL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOUR MADIRAN SUR LE TERRITOIRE TOUT EN DÉMOCRATISANT L'ACCÈS À LA CULTURE POPULAIRE POUR TOUS EN MILIEU RURAL .

Francis PLENACOSTE
5^{ème} Vice-Président - Délégué à la CULTURE
Maire d'ANDREST

FAITS MARQUANTS 2018

- Implantation du concept de « La Balade de l'OCTAV » sur le territoire Adour Madiran
- Moments forts et salle scombles à l'OCTAV avec les concerts de GAUVAIN SERS – HOSHI et de TROIS CAFÉS GOURMANDS.

ACTIONS 2018

- « LA BALADE DE L'OCTAV » : ANIMATIONS DÉLOCALISÉES.
La délocalisation de la programmation de l'OCTAV dans les communes permet de proposer une plus-value sur le territoire, en proposant des spectacles de qualité dans les églises ou les foyers ruraux, apportant savoir-faire et technique à travers « La Balade de l'OCTAV ».
Depuis la fusion des communautés de communes et la prise de la compétence culture à l'échelle communautaire, la volonté affichée de la commission culture est de proposer un accès gratuit à la plupart de ces animations en s'appuyant sur le tissu associatif des communes. La volonté première des élus est de démocratiser et de permettre l'accès à la culture populaire pour tous en milieu rural.
- **CINÉVIC** : Cinéma ouvert 7 jours sur 7 !
- Développement des animations en direction des scolaires et du jeune public avec les Cinés Goûters, les séances court-métrages pendant les vacances scolaires.
- Animations avec les Ciné Goûter, Ciné Débat, Ciné Passion.



Concert «YVETTE'S NOT DEAD» / Crédit photo : OCTAV

CHIFFRES CLÉS

- **L'OCTAV : 16 CONCERTS**
dont 12 concerts délocalisés.
Plus de 4 500 personnes ont assisté aux animations proposées par L'OCTAV.
- **CINEVIC :**
Plus de 10 000 ENTRÉES EN 2018
(1/3 public scolaire).

MOYENS HUMAINS

Équipe de 3 salariés à temps plein.
Christophe LEFROY – Responsable ;
Isabelle MARRE ; Dominique GARCIA.

PERSPECTIVES 2019

- Positionnement de l'OCTAV comme scène d'expression artistique du département
- Recherche et accompagnement d'artistes émergents
- Ouverture vers d'autres formes d'expressions culturelles peu présentes sur le territoire : lectures musicales, cabaret...
- Concerts événements 2019 :
MISS AMERICA et YAROL POUPAUD le 19 octobre; SOLDAT LOUIS le 14 décembre
- **NOUVEAU PROJECTEUR** au Cinévic :
En 2020, CINEVIC sera le 1er cinéma du département équipé de la technologie laser, 3D active, son dolby 7.1 et équipé en audio description.

RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES



**EN 2018,
LES MÉDIATHÈQUES DU
TERRITOIRE COMMU-
NAUTAIRE ONT EU POUR
MISSION DE SE METTRE
EN RÉSEAU, TOUT EN
ASSURANT LEUR ACTIVITÉ COURANTE.**

Francis PLENACOSTE
5^{ème} Vice-Président - Délégué à la CULTURE
Maire d'ANDREST

FAITS MARQUANTS

- Nouvelle composition du réseau : Andrest, Maubourguet, Montaner, Rabastens de Bigorre, Vic en Bigorre. Transformation du service dans les anciennes médiathèques de proximité du réseau Vic-Montaner.
- Élaboration d'un fonctionnement commun au réseau, garantie d'une équité de traitement de l'usager sur le territoire. Choix de fonds validés par les élus : carte unique, fonds flottants (concept innovant et expérimental en France), nouvelle tarification (gratuité pour les 0-18 ans), autorisation de désherbage et recyclage des documents.
- Conception des documents cadres : règlement intérieur, charte informatique, guide du lecteur, charte de partenariat avec les établissements scolaires.
- Bascule informatique pour fusionner les bases documentaires et les fichiers lecteurs et permettre la circulation des documents. Rédaction du cahier des charges informatique en lien avec la Médiathèque départementale et le fournisseur C3rb, mise en production de bases tests puis de la base définitive en octobre.
- Instauration de la navette documentaire du réseau pour permettre la circulation des réservations, échanger les informations, relever les besoins, soutenir les équipes, notamment les bénévoles.



- Déménagement de la médiathèque de Rabastens de Bigorre dans les locaux de la CCAM sur la place centrale, avec un accueil partagé avec la MSAP. Locaux inaugurés le 16 novembre.
- Élargissement du périmètre d'intervention des animations petite enfance : dans les crèches d'Andrest et de Tostat en plus de la crèche de Vic en Bigorre.
- Élargissement des horaires d'ouverture : + 30mn le samedi à Vic (fermeture à 12H30 au lieu de 12H le matin puis 14H-17H) et + 3H30 à Andrest le vendredi après-midi.

ACTIONS 2018

- Accueil régulier du public scolaire, centres de loisirs et RAM
- Interventions régulières dans les crèches de Vic, Andrest et Tostat
- Comité lecture adultes
- Actions Premières Pages
- Heure du conte mensuel pour les 3-10 ans et pour les 0-3 ans à Vic
- Ateliers (ateliers créatifs, d'écriture, jeux,...) : 6 à Andrest, 2 à Maubourguet, 2 à Vic
- Ateliers philo pour les écoles
- Expositions : 4 à Andrest, 2 à Maubourguet, 4 à Montaner, 8 à Vic

- Spectacles : 3 à Andrest, 2 à Maubourguet, 3 à Vic
- Conférences : 2 à Andrest, 2 à Vic
- Soirées cinéma : 1 à Andrest, 3 à Vic
- Animations musicales : 4 à Vic
- 12 Rencontres d'auteur : 1 à Andrest, 11 à Vic
- Prix Ados tout en auteurs à Vic
- Grainofête à Andrest
- Concours photo Adulte à Vic
- Concours photos dans les écoles
- Festi'Scribe à Vic
- Nuit de la lecture à Rabastens et à Vic
- Contes en Hiver à Andrest, Maubourguet et Vic
- Partir en Livres à Maubourguet et à Vic
- Fête de la Science à Andrest, Maubourguet, Rabastens et Vic
- Participation au Forum des associations
- Accueil d'une journée professionnelle sur la mise en réseau des médiathèques le 11/09

PERSPECTIVES 2019

- Poursuivre le travail d'harmonisation de la base documentaire et des fichiers lecteurs
- Asseoir et conforter le fonctionnement en réseau par le biais notamment d'animations partagées : Nuit de la lecture, Contes en hiver, Partir en Livre, Premières Pages, Fête de la Science, Mois du film documentaire, Soirées cinéma.
- Évaluer le dispositif fonds flottants : analyse des circulations de documents et de lecteurs sur le réseau et interrogation de la politique documentaire.
- Rédiger une charte du bénévolat pour mieux préciser et encadrer l'engagement des bénévoles au sein du réseau.
- Mise en place d'un comité d'acquisitions partagées.
- Premier rapport d'activité du réseau de médiathèques Adour Madiran

CHIFFRES CLÉS

- **1356 M2** de surface médiathèque
- **56 HEURES** cumulées d'ouverture au public hebdomadaire
- PLUS DE **40 000 DOCUMENTS MULTI-SUPPORTS** : livres, magazines, textes lus, vinyles, CD, DVD, partitions, kami-shibaïs, ressources numériques.
- **2 279 EMPRUNTEURS ACTIFS** (Andrest 114, Maubourguet 350, Montaner 46, Rabastens 138, Vic 1 631)
- **518 NOUVEAUX INSCRITS**
- **75 185 PRÊTS**



PATRIMOINE



LA CCAM ASSURE L'EXPLOITATION DU CHÂTEAU DE MONTANER ET DE L'ABBAYE DE ST SEVER DE RUSTAN, PROPRIÉTÉS RESPECTIVES DES DÉPARTEMENTS DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET DES HAUTES-PYRÉNÉES. A CE TITRE, LES DÉPARTEMENTS PROPRIÉTAIRES ATTRIBUENT DES MOYENS FINANCIERS À LA CCAM. DANS LES DEUX MONUMENTS, LA COLLECTIVITÉ ENTEND FAVORISER L'ACCUEIL DU JEUNE PUBLIC ET DIVERSIFIER L'OFFRE D'ANIMATION. EN SUS, LA COMMISSION SOUHAITE ENGAGER DES ACTIONS DE VALORISATION DU PATRIMOINE LOCAL DANS LE CADRE D'UN PROJET GLOBAL.

Jean-Pierre CURDI

7^{ème} Vice-Président - Délégué au PATRIMOINE
Maire de ST-SEVER-DE-RUSTAN

FAITS MARQUANTS

- Transfert de la compétence « tourisme » et notamment des Offices de Tourisme au PETR du Val d'Adour en janvier 2018. La Communauté de Communes conserve néanmoins la gestion de ses équipements culturels et sites patrimoniaux.
- Création d'un service « patrimoine » au sein de la CCAM, se substituant à l'Office de tourisme pour assurer le fonctionnement du Château de Montaner et de l'Abbaye de Saint Sever de Rustan.
- Le Département des Pyrénées-Atlantiques, propriétaire du Château de Montaner, approuve le projet de développement proposé par la CCAM. Les parties concluent une convention de partenariat triennale (2018/2020). Le Département attribue à la CCAM une subvention de fonctionnement pour financer l'organisation de visites et la mise en œuvre d'un programme d'animations au Château.



- Le Département des Hautes-Pyrénées, propriétaire de l'Abbaye de Saint Sever de Rustan, et la CCAM signent une convention de partenariat annuelle. La convention prévoit une somme allouée par le Département pour financer l'organisation de visites à l'Abbaye.

ACTIONS 2018

CHÂTEAU DE MONTANER

- Reprise en régie (transfert contrats prestataires, rationalisation boutique, renouvellement des conventions avec les partenaires)
- Ouverture au public d'avril à octobre avec offre de visites guidées
- Mise en œuvre d'un programme d'animations estival (tous les jours du 16 juillet au 19 août) avec l'intervention de 17 prestataires professionnels du spectacle et de l'artisanat, ou associatifs). La CCAM a engagé une dynamique de renouvellement et de diversification de l'offre avec notamment, l'organisation d'une « murder party » et d'une soirée « contes aux flambeaux ».
- Refonte des outils de communication (livrets scolaires, flyer, programme des animations)



ABBAYE DE ST-SEVER-DE-RUSTAN

- Ouverture au public de mai à septembre, dans le cadre exclusif de visites guidées quotidiennes.

- Amorce d'une offre scolaire avec deux actions phares :

1. Classes « A nous le patrimoine » en partenariat avec l'Académie de Toulouse.
2. « Rencontre avec les œuvres » à l'occasion du salon annuel de peinture et de sculpture.

MOYENS HUMAINS

3 Équivalents temps pleins

Château de Montaner :

1 personnel titulaire (1 ETP)
5 personnels saisonniers (1,5 ETP)

Abbaye de St-Sever-de-Rustan :

1 personnel titulaire (0,5 ETP)
1 personnel saisonnier (0,2 ETP)

PERSPECTIVES 2019

- Inscrire le Château et l'Abbaye dans un réseau d'équipements communautaires.
- Optimiser la communication
- Proposer une offre originale et diversifiée.



CHIFFRES CLÉS

• 18 092 VISITEURS

AU CHÂTEAU DE MONTANER

dont 16% visiteurs scolaires
et 44% visiteurs à l'occasion des
Médiévales

• 4 204 VISITEURS À L'ABBAYE DE ST SEVER DE RUSTAN

dont 10% visiteurs scolaires;
21% en visites guidées et
69% visites lors d'animations portées par la
commune de st-Sever-de-Rustan et le tissu
associatif local



ÉQUIPEMENT SPORTIF



CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE. LA PISCINE LOUIS FOURCADE DE VIC EN BIGORRE EST LE SEUL ÉQUIPEMENT SPORTIF DÉFINI COMME COMMUNAUTAIRE.

Patrick ROUCAU
8^{ème} Vice-Président
Délégué aux ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
Adjoint au MAIRE de VIC-EN-BIGORRE

FAITS MARQUANTS

- Réouverture de la piscine le 8 janvier 2018 après les travaux de rénovation et d'agrandissement (sauna, hammam, espace détente)
- Élargissement des heures d'ouverture pour accueillir toutes les écoles du territoire : découverte du milieu aquatique obligatoire pour les élèves du premier et second degrés.

ACTIONS 2018

- Reprise des plages enherbées de la piscine et de l'arrosage automatique
- Maintien du fonctionnement durant l'hiver pour permettre les activités sportives de l'association des tritons vicquois (Aquabike, Cardiobike et Aquagym) et les cours de natation.

PERSPECTIVES 2019

- Remise aux normes des toboggans
- Ajustement des périodes d'ouverture en fonction des résultats 2018
- Maintien du nombre de semaines d'ouverture de la piscine
- Réflexion sur les tarifs d'entrée pour l'année 2020
- Réflexion sur la gestion de l'espace restauration durant la période estivale.

MOYENS HUMAINS

- 1 gestionnaire et 2 employés
- Durant l'été, recrutement de 10 saisonniers pour les mois de juillet et août.

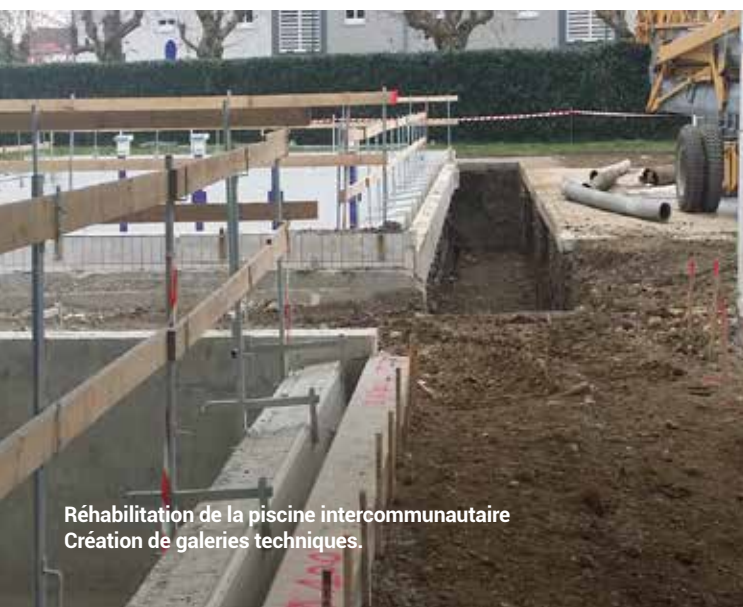
CHIFFRES CLÉS

• **PLUS DE 13 000 ENTRÉES**
SUR LA PÉRIODE ESTIVALE

• **FRÉQUENTATION 2018 :**
36 594 ENTRÉES
Scolaires 11 017 entrées;
Publics 17 900 entrées;
Associations 7 677 entrées.

• **PLUS DE 80 000€ DE RECETTES**

• **HORAIRES D'OUVERTURE : +50%**



Réhabilitation de la piscine intercommunautaire
Création de galeries techniques.



Nouveau bassin intérieur

PARTIE

4

P32. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ENTREPRENDRE ET RÉUSSIR



DEVELOPPEMENT TERRITORIAL



LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE D'UN TERRITOIRE NE PEUT SE RAISONNER QU'EN TERMES PLUS GLOBAUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL.

COMMENT TRAVAILLER SUR UN TERRITOIRE ET VOULOIR SON DÉVELOPPEMENT SI LE CONTEXTE NE PERMET PAS D'Y VIVRE. OUTRE LE LIEN AVEC LES ENTREPRISES, LA CCAM S'EST, EN CONSÉQUENCE, ATTACHÉE À CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES (SANTÉ, ÉCOLES, PETITE ENFANCE, CULTURE, LOISIRS... ÉVOQUÉES EN D'AUTRES FICHES DU PRÉSENT RAPPORT) INVITANT LES INVESTISSEURS À VENIR OU RESTER SUR LE TERRITOIRE.

Robert MAISONNEUVE
6^{ème} Vice-Président

Délégué aux AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
MAIRE de LABATUT-RIVIÈRE

MISSIONS / OBJECTIFS

L'objectif est de permettre l'arrivée d'activités économiques nouvelles ou le développement endogène d'activités déjà existantes sur le territoire en accompagnant techniquement, administrativement et politiquement les porteurs de projet dans la construction de leurs ambitions ou dans le financement par la cession de foncier à des tarifs attractifs sur les zones d'activités de la CCAM.

FAITS MARQUANTS

- Juin 2018 : engagement des travaux sur l'ancien Super U de Maubourguet pour la création d'une légumerie départementale et d'une plateforme de distribution pour la valorisation de produits locaux et des circuits courts.
- Mars 2018 : délibération approuvant l'adhésion et la participation financière de la CCAM au syndicat mixte la fibre 64 pour un déploiement du Très Haut Débit sur les communes membres des Pyrénées Atlantiques à compter de 2020.

ACTIONS 2018

- Accompagnement d'entreprises en difficulté auprès des instances publiques
- Accompagnement administratif et politique d'entreprises en développement (Euralis, Biotricity, Ballot Flurin, Lidl, Maison des Vins, Village Accueillant ...)
- Engagement de la procédure d'appels d'offre pour l'aménagement de 1ha supplémentaire et acquisition de 3ha de réserves foncières sur la zone du Bosquet à Andrest.

PERSPECTIVES 2019

- Doter la CCAM d'un dispositif d'aides à l'immobilier d'entreprises
- Réflexion sur la mise en œuvre d'une opération collective de soutien au commerce et à l'artisanat
- Accompagner les entreprises du secteur de l'agriculture pour une évolution des pratiques culturelles
- Aménager 4 ha sur la zone du Bosquet à Andrest.

CHIFFRES CLÉS

- **5 ZONES D'ACTIVITÉS** :
Andrest, Maubourguet, Montaner, Rabastens de Bigorre et Vic en Bigorre
- **3 HÔTELS D'ENTREPRISES** :
2 industriels et 1 tertiaire situés sur les communes de Rabastens et Vic
- **1 BÂTIMENT DÉDIÉ AUX ACTIVITÉS AGRO-INDUSTRIELLES** sur la commune de Maubourguet.
- **5 CESSIONS DE PARCELLES** (environ 25 000 m²) réalisées pour implantation d'activités, 6 en cours (20 000 m²) sur les zones d'activités.
- **PLUS DE 70 RENDEZ-VOUS** avec des porteurs de projets souhaitant se développer sur le territoire.

PARTIE

5

P.32 REDEVANCE INCITATIVE



REDEVANCE INCITATIVE



HARMONISER LE MODE DE FACTURATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA CCAM AFIN DE LE RENDRE PLUS ÉQUITABLE.

Frédéric RÉ - Président CCAM
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE

FAITS MARQUANTS

- La Loi du Grenelle 1 de l'Environnement du 3 août 2009 précise que la facturation doit présenter un caractère incitatif en intégrant une part variable qui est fonction du nombre de présentations de ces bacs au service d'enlèvement (VAE).

- Généralisation de la Redevance Incitative sur l'ensemble des communes membres de la CCAM

ACTIONS 2018

- Mise en place du service ordures ménagères et création de la régie prolongée.
- Informations aux usagers / réunions publiques, info sur site...
- Facturation annuelle / Modification et révision de facture.

CHIFFRES CLÉS

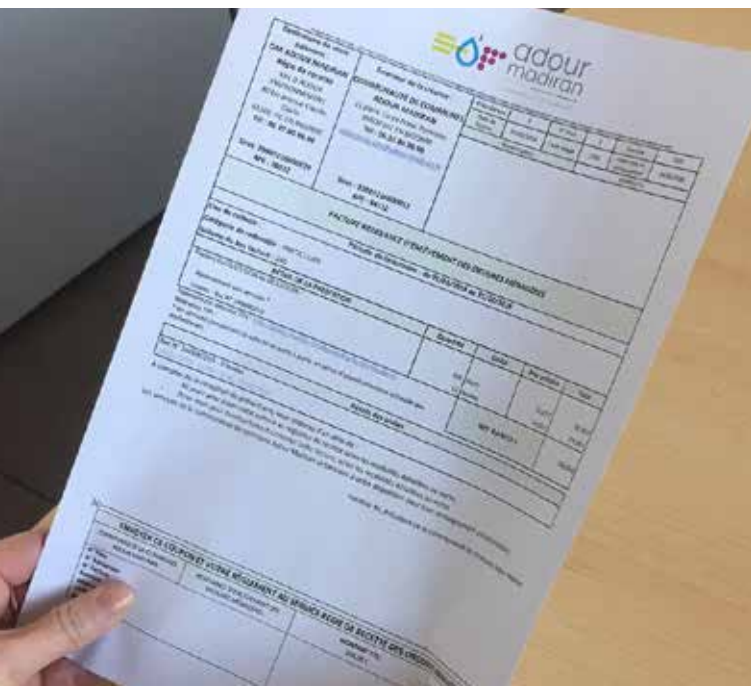
- **BAISSE D'ENVIRON 700 TONNES** DE DÉCHETS MÉNAGERS EN 2018.
- **11 426 FACTURES ÉMISES**
- **90% du montant facturé encaissé** au 21/12/2018



- Encaissement et traitement des règlements (échelonnements, paiement partiel...).
- Accueil physique et téléphonique des redevables / Gestion des conflits.
- Traitement financier et administratif (courriers, mails...) de la régie.
- Relance, suivi des délais, transfert en trésorerie des impayés.

PERSPECTIVES 2019

- Intégration de l'Établissement Public Intercommunal Val d'Adour Environnement au sein de la CCAM / reprise de la structure et des agents
- Mise en place des mensualisations ou prélèvement ponctuel
- Prise en charge de l'impression et de l'affranchissement des factures par le système Clic'Esi+ de la DDFIP / travail de mise au point de la charte graphique et du gabarit des factures.
- Amélioration et développement du logiciel
- Modification du règlement de régie
- Actions de sensibilisation et d'information sur le tri (VAE)



PARTIE

6

P.34 SERVICES TECHNIQUES

P.35 VOIRIE

AIDE ET APPUI AUX COMMUNES



SERVICES TECHNIQUES



ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE, BÂTIMENTS – VOIRIE ET ESPACES VERTS. TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LES COMMUNES POUR AP-

PORTER AUX COMMUNES UN SERVICE CAPABLE D'INTERVENIR DANS DIVERS DOMAINES EN FONCTION DE CERTAINES RÈGLES.

Serge JOSEPH - 11^{ème} Vice-Président
Délégué aux SERVICES TECHNIQUES
MAIRE de SAINT-LÉZER

FAITS MARQUANTS

- Mutualisation des moyens humains et matériels sur le territoire.
- Mise en place d'un fonctionnement unique sur tout le territoire – arrêt de la participation financière des communes
Maintien des effectifs – recrutement de 3 agents.

ACTIONS 2018

- Définition des travaux dans les communes demandant l'intervention des services techniques de la CCAM
- Réalisation de travaux en régie
- Ouverture de la piscine au printemps
- Agrandissement de la micro-crèche de Tostat
- Réalisation de vestiaires et salle de repos atelier technique Maubourguet

CHIFFRES CLÉS

• INTERVENTIONS DANS 63 COMMUNES DU TERRITOIRE

• ENTRETIEN DE 27 INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES

• ENTRETIEN / TRAVAUX DANS LES 35 ÉCOLES

• 28 AGENTS TECHNIQUES

- Démolition sur le projet de la légumerie
- Travaux dans les écoles durant l'été (peinture école Camales, rénovation WC de Castelnau Rivière Basse, ...)
- Pelouse de la piscine et de la micro-crèche d'Andrest
- Maison d'Assistants Maternelles à Villenave-près-Béarn

PERSPECTIVES 2019

- Arrêt des travaux dans les communes hors territoire
- Rénovation énergétique de l'école Pierre Guillard
- Mutualisation des moyens humains et matériels avec les agents de Val d'Adour Environnement intégrés au 1^{er} janvier
 - Création d'un pôle 'entretien et réparation' pour le parc mobile et thermique.
- Centralisation des services techniques de Vic en Bigorre sur le site de Val d'Adour Environnement
- Rénovation et mise en accessibilité des anciens bureaux de Maubourguet.
- Travaux d'aménagement de la MSAP de Maubourguet au sein de la médiathèque
- Réorganisation complète de l'espace de formation à distance du centre multimédia de Vic pour répondre aux nouvelles exigences du cahier des charges.



VOIRIE



PRISE DE LA COMPÉTENCE CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE SUR UNE PARTIE DU TERRITOIRE CORRESPONDANT AUX ANCIENS PÉRIMÈTRES DE LA CCARA ET DE LA CCVAM.

Alain CASSOU - Président de la commission VOIRIE
MAIRE de MADIRAN

FAITS MARQUANTS

- Définition de l'intérêt communautaire dans le cadre de la commission voirie
- Début des travaux de définition des conditions de transfert des voies
- Soutien aux communes dans le cadre des intempéries du mois de Juin.

ACTIONS 2018

- Réalisation de travaux de réfection des voies dans 14 communes
- Réalisation des travaux d'épaveuse par des entreprises.

PERSPECTIVES 2019

- Définition / Réalisation du programme d'investissement
- Relance du marché des épaveuses
- Fin du travail de définition des conditions de transfert des voies.
- Entretien des voies de la zone du Marmajou à Maubourguet.

CHIFFRES CLÉS

- **160 KM DE VOIRIE** COMMUNALE TRANSFÉRÉE À LA CCAM
- **43 COMMUNES** AYANT TRANSFÉRÉ UNE PARTIE DES VOIES COMMUNALES
- **260 000 € D'INVESTISSEMENTS**



Travaux de voirie à LIAC

PARTIE

7

P.37 COMMUNICATION

P.38 RESSOURCES HUMAINES

P.39 FINANCES

ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'EPCI



COMMUNICATION



FONCTION TRANSVERSALE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ, LE SERVICE COMMUNICATION ASSURE LE LIEN ENTRE LES ÉLUS, LES SERVICES ET LEURS DIFFÉRENTS PUBLICS INTERNES ET EXTERNES, POUR SERVIR LE PROJET DE LA COLLECTIVITÉ.

Christian BOURBON - Président de la commission COMMUNICATION MAIRE de LASCAZERES

FAITS MARQUANTS 2018

- Janvier - Nouvelle identité graphique : déploiement de la nouvelle identité visuelle et recherche de cohérence sur l'ensemble des supports de communication
- Septembre - 1^{er} rentrée scolaire avec 35 écoles communautaires : communication auprès des parents d'élèves; 2100 guides distribués aux parents d'élèves et agents périscolaires
- Décembre / Janvier 2019 - Intégration du service Val d'Adour Environnement : réalisation d'une nouvelle identité visuelle pour le pôle environnement.

ACTIONS 2018

- Identité visuelle : création d'une nouvelle identité pour le territoire et déclinaison sur l'ensemble des supports de communication (site internet, réseaux sociaux, newsletter, affiches, cartes de visite, supports bureautiques...).
- Création et mise en ligne d'un agenda partagé entre les différents services de la CCAM (Pôle culture, Médiathèque, Patrimoine).

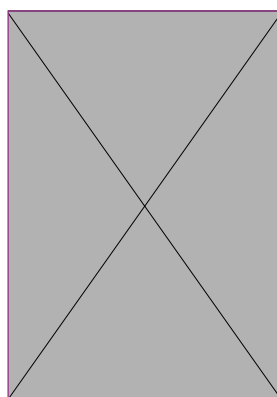
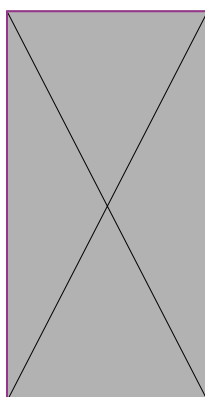
CHIFFRES CLÉS

- **5 CONFÉRENCES DE PRESSE**
- **7 COMMISSIONS COMMUNICATION**
- **SITE INTERNET**
32 712 SESSIONS EN 2018
18 536 VISITEURS UNIQUES

- Campagne de communication EPIBAG (Sacs à pain) pour promouvoir la nouvelle identité visuelle et les compétences de la CCAM
- Signalétique : Identification des services et des bâtiments communautaires
- Conception d'un logotype pour le réseau de médiathèques Adour Madiran
- Réalisation de divers imprimés pour les différents services communautaires (MSAP, réseau de Médiathèques, patrimoine, piscine...)
- Réalisation de 35 guides scolaires à destination des parents d'élèves
- Identité visuelle : création et déclinaison du nouveau logotype 'Val d'Adour Environnement'

PERSPECTIVES 2019

- Campagne de sensibilisation aux dépôts sauvages
- Magazine SPÉCIAL ENVIRONNEMENT
- Agenda du territoire : agenda collaboratif destiné à centraliser tous les événements du territoire et accessible via une adresse internet dédiée
- Conception de supports vidéo pour valoriser et promouvoir le territoire
- Cahier des charges pour la refonte du site internet.



RESSOURCES HUMAINES



LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES RESTE UNE PRIORITÉ DE LA COLLECTIVITÉ. DEPUIS 2017 NOUS AVONS CONNU DES ÉVOLUTIONS AVEC NOTAM-

MENT LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ TECHNIQUE, D'UNE ACTION SOCIALE, LA PRISE DE COMPÉTENCE AFFAIRES SCOLAIRES ET DES ORDURES MÉNAGÈRES. PROCHAINEMENT NOUS INTÈGRERONS LES SECRÉTAIRES MÉDICALES DANS LE CADRE DU PROJET DE SANTÉ.

D'ICI LA FIN DU MANDAT, JE SOUHAITE FINALISER L'HARMONISATION DE L'ACTION SOCIALE ENTRE TOUS LES AGENTS. CETTE RÉFLEXION AURA DES RÉPERCUSSIONS BUDGÉTAIRES QU'IL FAUDRA APPRÉHENDER AVEC PRUDENCE.

Frédéric Ré - Président CCAM,

FAITS MARQUANTS

- Extension de la compétence scolaire
- Passage de 4.5 jours à 4 jours dans les écoles communautaires.

ACTIONS 2018

- Passage de 4.5 jours à 4 jours dans les écoles gérées par la CCAM : remise à plat de tous les emplois du temps et annualisation = baisse d'heures pour certains agents en CDD / réaffectation sur d'autres fonctions pour les titulaires

- Remplacement et augmentation des heures en interne avant tout recrutement
- Mise en place d'une action sociale pour tous les agents :
- Participation employeur Santé : 15 €
- Participation employeur Prévoyance : 10 €
- Chèque Cadhoc : 100€ pour Noel par agent
- Carte « Pass'Communautaire » d'accès aux services communautaires
- Mise en place de fiches de poste et d'entretiens professionnels annuels pour tous les agents
- Mise en place du RIFSEEP : nouveau régime indemnitaire qui va remplacer toutes les anciennes primes afin de mettre une certaine équité entre agents exerçant une même fonction dans les rémunérations
- Élection des membres du Comité Technique

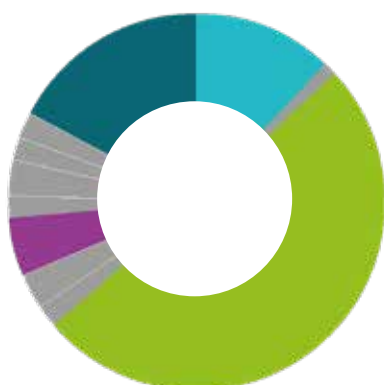
PERSPECTIVES 2019

- Intégration de 45 agents de VAE
- Intégration des secrétaires médicales
- Mise en place d'un plan de formation
- Politique de titularisation des agents contractuels

CHIFFRES CLÉS

- **180 AGENTS PERMANENTS** au 31 décembre 2018 (+ 32%)
- **4 574 732,36 €** charges de personnel
- **220 AGENTS PERMANENTS EN 2019** avec l' intégration des agents de VAE

COÛT DE LA MASSE SALARIALE PAR SERVICE - 2018



- Scolaire - Périscolaire 50 %
- Services techniques 17 %
- Administratif 12 %
- Médiathèque 5 %
- Centre multimédia 3 %
- Piscine 3 %
- Centre de loisirs 2 %
- Patrimoine 2 %
- MSAP 2 %
- GDV 1 %
- Groupe médical 1 %
- Ordures ménagères 1 %

FINANCES

Frédéric RÉ, Président CCAM
et Alain BONNECARRERE, Président de la commission FINANCE



DÈS 2017, LES 72 COMMUNES ONT SU ASSOIR LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ. L'ACTE FONDATEUR S'EST BÂTI AUTOUR DES VALEURS DE SOLIDARITÉ ET DE COHÉSION TERRITORIALE : L'HARMONISATION DES TAUX DE LA FISCALITÉ. CETTE PREMIÈRE ÉTAPE ESSENTIELLE A FACILITÉ LE TRAVAIL D'UNIFORMISATION DES COMPÉTENCES ET DES TRANSFERTS DE CHARGES QUI EN DÉPENDAIENT.

AUJOURD'HUI, GRÂCE À CES ENGAGEMENTS, LA CCAM A PU INVESTIR ENVIRON 21 MILLIONS D'EUROS EN TROIS ANS, GAGE D'UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET INNOVANT. CET INVESTISSEMENT RÉSULTE ÉGALEMENT D'UNE GESTION RIGOUREUSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.

EN 2018 NOUS POUVONS CONSTATER, MALGRÉ L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMPÉTENCE « AFFAIRES SCOLAIRES » QUE LES EFFECTIFS ET LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT SONT STABLES VOIRE, EN DIMINUTION.

2019 SERA L'ANNÉE DE LA FINALISATION DE TOUS LES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS PAR LES TROIS ANCIENNES INTERCOMMUNALITÉS.

DE NOMBREUX PROJETS ESSENTIELS À L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE : SANTÉ, SERVICE FACTURIER SONT EN RÉFLEXION.

NOUS DEVRONS RESTER VIGILANTS QUANT À LEUR RÉALISATION, CES DERNIERS POUVANT (SI MAL DIMENSIONNÉS) IMPACTER FORTEMENT NOTRE SECTION DE FONCTIONNEMENT.

Les finances de la CCAM sont organisées en un budget principal et dix budgets annexes :

- LE BUDGET PRINCIPAL
- LE BUDGET CENTRE MUTIMEDIA
- LE BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES VIC
- LE BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES RABASTENS
- LE BUDGET TUJAGUE
- LE BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

5 Budgets de Zones

- LE BUDGET ZONE HERRAY
- LE BUDGET ZONE MONTANER
- LE BUDGET ZONE ANDREST
- LE BUDGET ZONE MIDI RABASTENS
- LE BUDGET ZONE IND. MARMAJOU MAUBOURGUET

LES RÉSULTATS 2018 DES BUDGETS :

2018	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
• BUDGET PRINCIPAL	4 429 139,24	4 979 823,07	10 578 413,54	10 560 265,04
• CENTRE MULTIMÉDIA	44 297,00	68 500,08	352 823,11	316 865,22
• HÔTEL D'ENTREPRISES VIC	2 230 804,90	3 391 948,58	234 814,92	258 472,64
• HÔTEL D'ENTREPRISES RABASTENS	14 144,10	0,00	8 861,25	20 727,40
• TUJAGUE	0,00	0,00	62 264,20	177 328,00
• ORDURES MÉNAGÈRES	2 925,60	0,00	3 054 231,49	3 042 101,05
• ZONE DU BOSQUET - ANDREST	182 425,34	182 425,34	204 794,95	204 794,95
• ZONE DE LA HERRAY - VIC EN BIGORRE	74 141,24	253 671,03	282 510,72	282 510,72
• ZONE DU LOUET - MONTANER	0,00	0,00	0,00	0,00
• ZONE DU MARMAJOU - MAUBOURGUET	50 951,00	81 500,01	608 927,62	608 927,62
• ZONE DU MIDI - RABASTENS	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général	7 028 828,42	8 957 868,11	15 387 641,80	15 471 992,64
Résultat global par section	1 929 039,69		84 350,84	

Soit un excédent global pour 2018 de 2 013 390,53€

SITUATION DES BUDGETS AU 31 DÉCEMBRE 2018 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget principal	RÉSULTATS FIN 2017	RÉSULTATS2018	RÉSULTATS À INSCRIRE EN 2019
• BUDGET PRINCIPAL	2 272 311,22	-18 148,50	2 254 162,72
• CENTRE MULTIMÉDIA	165,95	-35 957,89	-35 791,94
• HÔTEL D'ENTREPRISES VIC	68 797,60	23 657,72	92 455,32
• HÔTEL D'ENTREPRISES RABASTENS	-1 980,15	11 866,15	9 886,00
• TUJAGUE	-184 906,69	115 063,80	-69 842,89
• ORDURES MÉNAGÈRES	0,00	-12 130,44	-12 130,44
• ZONE DU BOSQUET - ANDREST	0,00	0,00	0,00
• ZONE DE LA HERRAY - VIC EN BIGORRE	0,00	0,00	0,00
• ZONE DU LOUET - MONTANER	0,00	0,00	0,00
• ZONE DU MARMAJOU - MAUBOURGUET	0,00	0,00	0,00
• ZONE DU MIDI - RABASTENS	0,00	0,00	0,00
Total général	2 154 387,93	84 350,84	2 238 738,77

SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget principal	RÉSULTATS FIN 2017	RÉSULTATS2018	RÉSULTATS À INSCRIRE EN 2019
• BUDGET PRINCIPAL	2 272 311,22	-18 148,50	2 254 162,72
• CENTRE MULTIMÉDIA	165,95	-35 957,89	-35 791,94
• HÔTEL D'ENTREPRISES VIC	68 797,60	23 657,72	92 455,32
• HÔTEL D'ENTREPRISES RABASTENS	-1 980,15	11 866,15	9 886,00
• TUJAGUE	-184 906,69	115 063,80	-69 842,89
• ORDURES MÉNAGÈRES	0,00	-12 130,44	-12 130,44
• ZONE DU BOSQUET - ANDREST	0,00	0,00	0,00
• ZONE DE LA HERRAY - VIC EN BIGORRE	0,00	0,00	0,00
• ZONE DU LOUET - MONTANER	0,00	0,00	0,00
• ZONE DU MARMAJOU - MAUBOURGUET	0,00	0,00	0,00
• ZONE DU MIDI - RABASTENS	0,00	0,00	0,00
Total général	2 154 387,93	84 350,84	2 238 738,77

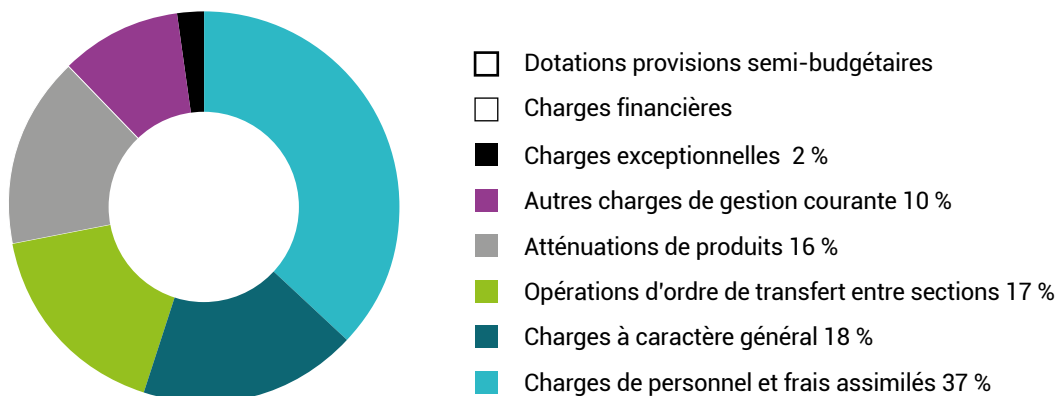
• LES DONNÉES DU BUDGET PRINCIPAL

L'harmonisation des compétences sur l'ensemble du territoire est effective depuis le 1er janvier 2018. Ce budget a alors évolué significativement avec les compétences affaires scolaires, médiathèques, Gemapi, étendues à l'ensemble du territoire.

Des attributions de compensation ont alors été calculées pour les communes transférant des compétences

• RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE :

TOTAL DÉPENSES 12 851 296,20 €



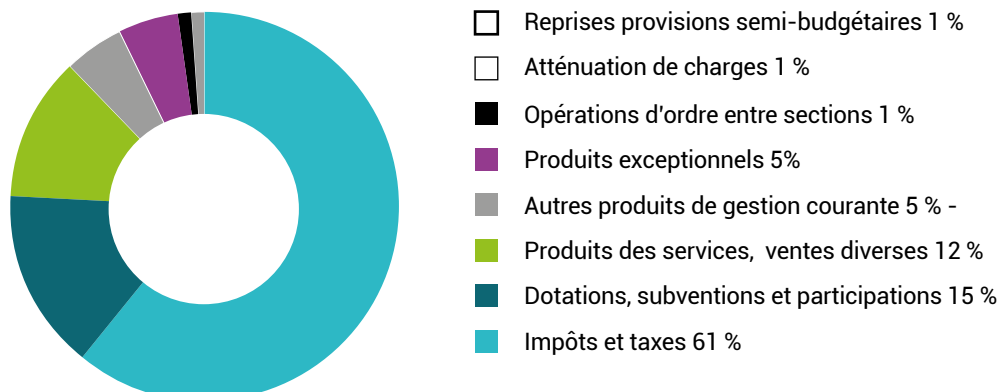
Les chiffres clés des dépenses de fonctionnement :

- 2 242 659,63 € de charges générales (eau, gaz, électricité, fournitures, prestations de services...)
- 4 752 887,70 € de charges de personnel
- 2 116 506,08 € d'atténuation de produits (dont 1 305 764,06€ de reversement aux communes dans le cadre des transferts de compétences et du transfert de fiscalité lié à la fusion des intercommunalités intervenue au 1er janvier 2017.
- 632 199,32€ de subventions aux associations exerçant dans le champ des compétences de la CCAM (petite enfance, enseignement privé, centres de loisirs, emplois)
- 313 551,23€ de contributions aux syndicats et organismes de rattachement (PETR du Val d'Adour, SMGAA, Syndicat à vocation scolaire)
- 43 919,37 € de charges d'intérêt d'emprunt
- 189 500 € de versements aux budgets annexes

Réalisation des agents du service : 5666 mandats et 73 mandats d'annulation.

• RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE :

TOTAL RECETTES 12 673 567,57 €

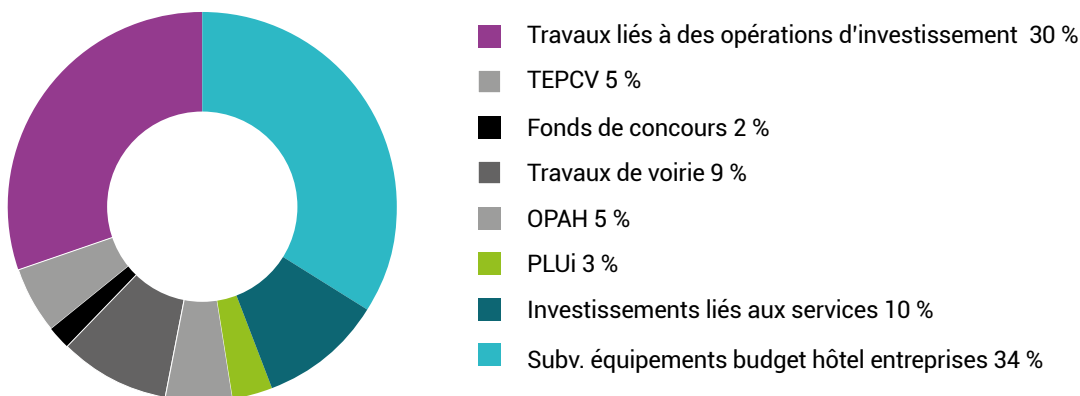


Les chiffres clés des recettes de fonctionnement :

- 107 166,76€ de remboursement sur salaire
- 915 534,45€ de redevances des usagers pour accès aux services (cantine, garderie, entrées piscine, culture)
- 7189 625€ de fiscalité ménages et entreprises
- 658 986,69€ d'attributions de compensation
- 1 913 084,20€ de dotations (dont 720 081€ de DGF et 465 742€ de dotation de compensation)

• RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE :

TOTAL DÉPENSES 3 816 212,32 €



Focus sur le programme d'investissement :

Piscine : 443 027,13 € Pôle Enfance : 270 449,33 €

MAM : 350 009,90 €

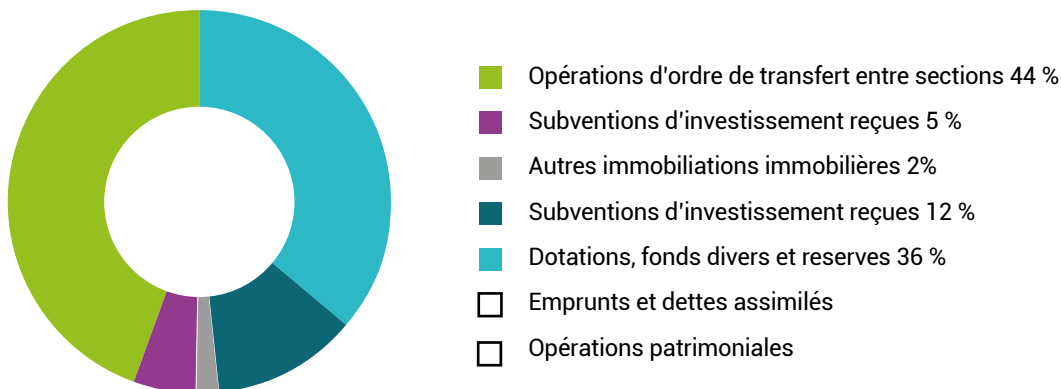
Micro crèche d'Andrest : 53 676,03 €

Atelier technique Bâtiment : 37 757,82 €

La CCAM poursuit le programme des investissements lancé avant même la fusion des intercommunalités. L'année 2018 a été marquée par la fin des travaux de réhabilitation énergétique de la piscine intercommunale de Vic en Bigorre et la mise en service de la Micro-crèche d'Andrest.

• RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE :

TOTAL RECETTES 4 979 323,07 €



Dette du budget :

Capital restant dû au 31/12/2018 : 1 822 989,44 €

Fin des emprunts : un en 2020, deux en 2021, un en 2023, un en 2025, un en 2027, un en 2030.

En 2018, la Communauté de Communes a intégré deux emprunts court terme et un structurel suite à l'intégration du Sivos du Palay. Les deux emprunts court terme seront remboursés en 2019 dès réception du FCTVA et de la subvention TEPCV.

Perspectives 2019 :

- Le budget 2019 s'établira en conservant les taux de fiscalité votés jusqu'alors.
- Aucun transfert de compétence n'est prévu pour l'année 2019 mais reprise des compétences 'Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés' et Service Public d'Assainissement Non Collectif' au 1er janvier 2019.
- Le conseil communautaire a délibéré pour étudier la mise en place d'un service facturier avec la DGFIP. Ce service composé d'agent des services du Trésor Public et des agents de la CCAM traitera alors l'intégralité de la chaîne de dépenses, de la réception des factures au dégage-ment de leur paiement.

• BUDGET CENTRE MULTIMÉDIA

Ce budget correspond à l'activité du Service Public Industriel et Commercial exercé dans le bâtiment « Centre Multimédia ».

Ce service propose un Cinéma, un réseau de Formation à distance, la location de la salle à des manifestations culturelles.

Réalisation des agents du service :

- **444 mandats et 5 mandats d'annulation**

- **125 titres et 20 titres d'annulation**

Lors de l'exercice budgétaire, 1 décision modificative a été délibérée en conseil communautaire relatives à l'augmentation des crédits sur les admissions en non-valeur.

Chiffres clés :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
011- Charges de fonctionnement 162 884,65 €	70 – Produits des services 56 190,45 €
012 – CHARGES DE PERSONNEL 118 858,83 €	74 – Subvention exploitation 54 541,95 €
ECRITURES ORDRES : 68 500,08 €	77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS 165 194,46 €
352 823,11 €	316 865,22 €

Perspectives 2019 :

L'année 2018 a été marquée par la fin du réseau Pyramide.

En 2018, la CCAM a répondu à l'appel d'offre lancé par la région Occitanie pour prétendre devenir « Tiers Lieux Formation ».

• BUDGET HÔTEL D'ENTREPRISES DE RABASTENS

Réalisation des agents du service :

- 8 mandats, 1 mandat d'annulation

- 38 titres

Emprunt - Dette du budget :

Capital restant dû au 31/12/2018 : 189 329,60 €

Date dernière échéance : 2034

• BUDGET HÔTEL D'ENTREPRISES DE VIC

Ce budget comporte les écritures relatives aux bâtiments générant des revenus :

- L'hôtel d'entreprise hébergeant l'entreprise TECKNIMED
- L'hôtel d'entreprise industriel N°2 (3 entreprises)
- Le centre Multiservices d'Andrest
- L'Hôtel d'entreprise tertiaire de Vic (2 entreprises)
- 2 groupes médicaux (Vic et Maubourguet)
- L'ancien super U de Maubourguet réhabilité en pôle agro-alimentaire
- La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vic en Bigorre.

Réalisation des agents du service :

- 399 mandats, 4 mandats d'annulation
- 47 titres

Emprunt - Dette du budget :

Capital restant dû au 31/12/2018 : 1 400 000 €

En 2018, la CCAM a souscrit un emprunt de 1 500 000€ pour le financement de la maison de Santé de Vic en Bigorre. Elle remboursera 100 000€ en quatre échéances par an jusqu'en 2034

Chiffres clés :

	DÉPENSES	RECETTES
	44 297,00 €	352 823,11 €
FUNCTIONNEMENT	011 - CHARGES DE FONCTIONNEMENT 68 040,57 €	70 – PRODUITS DES SERVICES 16 509,09 €
	012 – CHARGES DE PERSONNEL 66 622€	75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION 198 536,35 €
	ECRITURES ORDRES : 82 103,88 €	77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS 40 488 €
	44 297,00 €	352 823,11 €
INVESTISSEMENT	MAISON DE SANTÉ VIC 1 351 647,92€	MAISON DE SANTÉ VIC 1 772 480,99€ DONT 1 300 000€ DE SUBVENTION DU BP
	PÔLE AGROALIMENTAIRE 705 223,03 €	
	REMBOURSEMENT EMPRUNT : 100 000 €	EMPRUNT 1 500 000 €

Perspectives 2019 :

L'année 2019 sera marquée par la mise en fonctionnement de la Maison de Santé de Vic en Bigorre et l'achèvement des travaux d'extension du groupe médical de Maubourguet. Sur le plan budgétaire, les deux budgets « hôtels d'entreprises » fusionneront.

• BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

Le budget a été créé à la mise en place de la redevance incitative en janvier 2018.

Réalisation des agents du service :

- 70 mandats
- 1 205 titres, 247 titres d'annulation

Chiffres clés :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
011- CHARGES DE FONCTIONNEMENT 25 320,59 €	70 – PRODUITS DES SERVICES 3 042 101,45 €
012 – CHARGES DE PERSONNEL 37 772,90 €	
65 – CONTRIBUTION SYNDICAT 2 901 138 €	
3 054 231,49 €	3 042 101,45 €

Perspectives 2019 :

Sur le plan budgétaire, l'Établissement Public Intercommunal Val d'Adour Environnement (VAE) étant dissous en décembre 2018, la CCAM exercera la compétence et intégrera les écritures liées à cette activité sur ce budget.

• BUDGET TUJAGUE

Réalisation des agents du service :

- 6 mandats
- 6 titres

Perspectives 2019 :

L'entreprise connaît toujours de grandes difficultés financières; les loyers appelés dans le cadre du crédit-bail en 2018 sont impayés au 31/12/2018.

• BUDGET ZONES

Réalisation des agents du service :

- 40 mandats, 1 mandat d'annulation
- 20 titres

Emprunt - Dette du budget :

Capital restant dû au 31/12/2018 : 92 560,19 €

Fin des emprunts : 2019 et 2023.

• ZOOM SUR LA FISCALITÉ

FISCALITÉ SUR LES MÉNAGES

	2017	2018
Taxe Habitation	12,16 %	12,16 %
Taxe foncière bâti	2,89 %	2,89 %
Taxe foncière non bâti	11,92 %	11,92 %

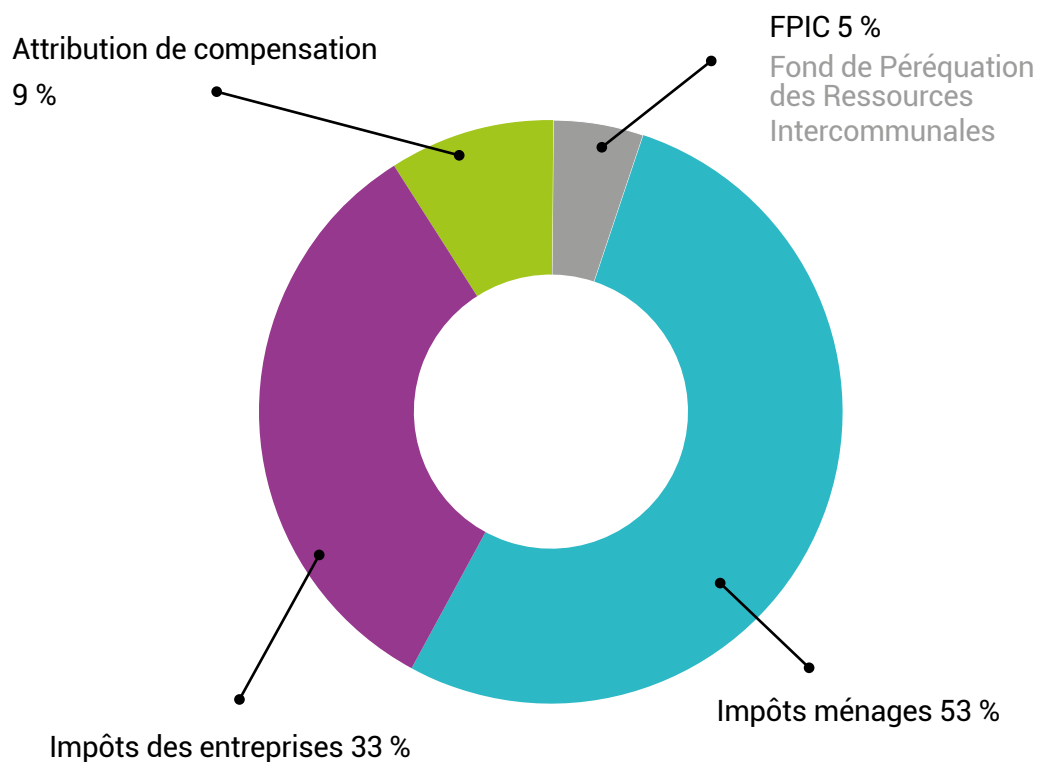
FISCALITÉ SUR LES ENTREPRISES

	2017	2018
CFE	32,12 %	32,12 %

PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS !!

LES TAUX D'IMPOSITION RESTENT INCHANGÉS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2017

PRODUIT DE LA FISCALITÉ EN 2018 : 7 780 557,26 €



2018 EN IMAGES



EXTENSION
DE LA COMPÉTENCE
SCOLAIRE
JANVIER



CRÉATION DU SERVICE
PATRIMOINE
JANVIER



OUVERTURE
DE LA PISCINE
COMMUNAUTAIRE
JANVIER



EXTENSION GROUPE MEDICAL
DE MAUBOURGUET
SEPTEMBRE



RENTÉE SCOLAIRE
1^{ER} RENTÉE POUR LES 35 ÉCOLES
COMMUNAUTAIRES
SEPTEMBRE



CONCERT DÉLOCALISÉ
FÉVRIER



PLU_i
RÉUNION PUBLIQUE
NOVEMBRE



MSAP
PARTENARIAT DDFIP
NOUVELLE OFFRE DE SERVICES
NOVEMBRE



VAL D'ADOUR
ENVIRONNEMENT
DISSOLUTION DE L'ÉTABLISSEMENT
PUBLIC INTERCOMMUNAL
DÉCEMBRE

2019





www.adour-madiran.fr